

JOURNAL DES CAMPAGNES



L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

10ème Année

Jeudi, 5 Mars 1891

No 5

JOURNAL DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE,

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toute
les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement : — **UNE PIASTRE**
POUR LA FRANCE : 10 FRANCS

Strictement payable d'avance

T.H.S. CHAPAIS,

DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE

LÉGER BROUSSEAU,

ÉDITEUR

11 & 13, rue Buade, H.-V., Québec.

AGRICULTURE

Pour conserver l'appétit des animaux pour que les fourrages qu'on leur donne profitent bien, il est bon de faire alterner ceux-ci. L'hiver on se présente tour à tour pendant la journée, du foin, de la paille et des racines fourragères. Ces dernières seront crues et mêlées avec de la paille hachée si l'on peut en donner beaucoup ; dans le cas contraire, les racines doivent être cuites et arrangées en soupe. La paille sèche est un mauvais aliment, mais mélangée aux substances aqueuses elle peut en partie remplacer le foin.

Dans une exploitation agricole, le travail n'est pas assujéti à une marche uniforme comme dans une fabrique ; on ne saurait déterminer cet emploi d'une manière précise ; mais on doit autant que possible, satisfaire aux conditions suivantes :

1. Eviter d'entreprendre plus de travaux qu'on n'a de force à y consacrer.
2. Appliquer à chaque opération le nombre de bras nécessaires ; mais ne jamais prodiguer la main d'œuvre.
3. Faire marcher les travaux suivant leur importance, et réserver pour de temps de loisir ceux qui peuvent être remis sans inconvénient.
4. Ne jamais remettre au lendemain les travaux qu'on peut exécuter à propos.

5. Disposer la succession des opérations de manière qu'il n'y ait pas de temps mal employé, tant par les hommes que par les animaux de travail.

L'ordre a trois avantages : il soulage la mémoire, il ménage le temps, il conserve les choses. Le désordre a trois inconvénients : l'ennui, l'impatience et la perte du temps.

Epuisement du sol

Les plantes vivent au dépens du sol par la terre, et de l'atmosphère par leurs feuilles ; mais les fonctions absorbantes de ces deux organes, n'agissent pas avec la même intensité dans toutes les espèces. Il en résulte que les plantes qui absorbent plus puissamment par les feuilles que par les racines doivent être moins épuisantes pour le sol que celles chez lesquelles l'inverse a lieu.

Voilà pourquoi les céréales, qui vivent plus par leur racines que par leurs feuilles, épuisent plus le sol que les légumineuses, qui puisent dans l'atmosphère une partie de leurs éléments nutritifs.

L'épuisement du sol par la même espèce est d'autant moins considérable qu'on recueille les produits sans enlever les racines ; car celles-ci, laissées dans la terre, compensent une partie de la fumure consommée par la plante. Si le trèfle était arraché au lieu d'être fauché, il deviendrait peut-être une récolte épuisante, tandis qu'il rend par ses racines plus qu'il n'a enlevé.

Une autre cause d'influence est due à l'état de végétation des plantes lorsqu'on les récolte. Ainsi la même espèce sera d'autant plus épuisante, qu'on attendra, pour la couper, l'époque de la maturité de ses graines. Ces dernières absorbent en mûrissant, une très-grande quantité de principes nutritifs tenus en réserve dans les tissus de la racine et du collet de la plante, et ces organes, ainsi épuisés, ne rendent plus au sol qu'une faible partie de ses éléments utiles qu'il contenait auparavant. Cela est si vrai

que l'orge, le seigle, très épuisant lorsqu'on les laisse mûrir avec leurs graines, le deviennent très peu lorsqu'on les cultive comme fourrage vert, et qu'on les coupe avant leur floraison. Le même effet a lieu pour les fourrages légumineux.

Enfin, une dernière cause, à la fois la plus influente et la plus évidente, vient de ce que, en général, les plantes puisent d'autant plus dans le sol, que leur produit en poids est plus considérable. Aussi cette action est quelquefois si grande, que certaines récoltes qui, en raison de l'une des causes précédentes, seraient peu épuisantes, le deviennent au plus haut degré par son concours. C'est ainsi que la betterave qui peut être considérée comme bien moins épuisante que le blé, l'est beaucoup plus en réalité parce qu'elle donne, par arpent 50,000 livres de racines et de feuilles, tandis que le blé ne fournit que 6,000 livres de grains et de feuilles.

Ce qui précède démontre combien il est intéressant que le cultivateur se rende un compte exact de la perte d'engrais éprouvée par la terre, après chaque récolte. Car c'est ainsi seulement qu'il pourra faire un choix judicieux parmi les récoltes qui doivent se succéder, de manière qu'elles soient toujours aussi abondantes que possible.

Incendie du marché Bonsecours

Montréal, 25.—Une partie du marché Bonsecours, un des vieux monuments de cette ville, est devenue hier après-midi la proie des flammes.

D'après les meilleurs renseignements, il paraîtrait que le feu se serait déclaré chez un M. Rickner, manufacturier de paniers, et aurait été communiqué accidentellement par une lampe à pétrole renversée. Le feu s'est répandu avec la rapidité de l'éclair et en quelques minutes se communiqua au plancher.

Les pertes sont estimées à \$25,000.

Le budget de France

Paris, 26.—On a fini de préparer le budget de 1892 ; les recettes sont évaluées à 3,210,904,125 francs, et les dépenses à 3,917,815,525 francs.

LES SŒURS DE CHARITÉ

Les Sœurs de charité, filles de Saint-Vincent de Paul, ont maintenant en France et en Europe 2,434 maisons où elles instruisent 180,000 enfants et donnent des soins à 45,635 malades. En Egypte, Turquie, Asie-Mineure, Palestine, Syrie, Chine, Brésil, Equateur, etc. les Sœurs comptent 328 maisons. Elles y élèvent 32,978 enfants de toute nationalité et de toute religion. Elles reçoivent dans les hôpitaux 75,950 malades.

Décidément selon la remarque d'un confrère on pourra continuer à expulser ces bonnes Sœurs, et à leur faire payer des impôts monstrueux, mais rien ne les découragera... et il faudra toujours les décorer.

La catastrophe de Spring Hill

Spring Hill, 26 février.—Hier le cimetière était la scène d'une grande activité. Plus de cent cinquante hommes, sont à creuser des fosses.

Les morts appartenant à une même famille seront déposés dans une même fosse. Quant aux étrangers on leur destine une immense fosse de 16 pieds carrés. Quinze nouvelles fosses ont été creusées dans le cimetière catholique.

Un millier de visiteurs, dont la plupart sont des parents ou des amis, sont venus des localités environnantes et des régions minières du comté de Pictou. Les scènes de désespoir dans les maisons des victimes sont indescriptibles.

Les morts retirés de la mine s'élèvent maintenant à cent-vingt-cinq. Les recherches poussées avec vigueur.

Quatorze mineurs ensevelis sous les débris ne pourront être retirés que dans quelques jours. Des cercueils ont été commandés dans toutes les localités environnantes.

Un incident des plus tristes s'est passé hier après-midi. Le cadavre d'un jeune garçon nommé Dupee venait d'être sorti de la mine. Les parents de la victime avaient amené avec eux son petit frère âgé de quatre ans. Le petit bonhomme en voulant courir auprès du corps glissa et tomba sur la terre gelée. Il se frappa la tête avec tant de force qu'il mourut sur le coup.

Les deux corps ont été transportés au domicile dans les bras des parents fous de douleur.

Deux frères, nommés McVey, ont été trouvés enlacés dans les bras l'un de l'autre. Les malheureux avaient essayé de se sauver après l'explosion, mais sont tombés ensemble asphyxiés par le gaz.

KAMOURASKA

MM. Chapais et Carroll ont été mis en nomination aujourd'hui, à Kamouraska. Il y a eu, à l'occasion, une grande assemblée de 1500 électeurs.

Les candidats et MM. H. Chassé et A. Turgeon ont adressé la parole.

La majorité de l'assemblée était favorable à M. Chapais et l'a acclamé.

NOMINATION DES CANDIDATS

La nomination des candidats a eu lieu aujourd'hui dans tout le Canada.

Voici le résultat pour quelques comtés de cette province.

Québec-Centre.—Châteauevert, min.; Langelier, opp.

Québec-Ouest.—McGreevy, min.; Hearn, opp.

Comté de Québec.—Flynn, min.; Frémont, opp.

Lévis.—Paquet, min.; Guay, opp.

Beauce.—Morency, min.; Godbout, opp.

Bellechasse.—Faucher de St-Maurice, min. Amyot, opp.

Charlevoix.—Cimon, min.; Simard, opp.

Kamouraska.—Chapais, min.; Carroll, opp.

L'Islet.—Desjardins, min.; Casgrain, opp.

Montmagny.—Bender, min.; Choquette, opp.

Montmorency.—Turcotte, min.; Tarte, opp.; Valin, indép.

Portneuf.—Vallée, min.; Delisle, opp.; Trois-Rivières.—Langevin, min.; Polette, opp.

Montréal-Est.—Lépine, min.; David, opp.; Montréal-Centre.—Curran, min.; Guérin, opp.

Rimouski.—Caron, min.; Fiset, opp.; Témiscouata.—Grandbois, min.; Deschênes, opp.

Maskinongé.—Coulombe, min.; Legris, opp.

Ottawa.—McDougall, min.; Devlin, opp.

St-Hyacinthe.—Brodeur, min.; Bernier, opp.

Yamaska.—Vanasse, min.; Mignault, opp.

Bagot.—Dupont, min.; Pilon, opp.

Chambly.—Lamarre, min.; Préfontaine, opp.

Drummond et Arthabaska.—Crépeau, min.; Lavergne, opp.

Hochelaga.—Desjardins, min.; Lanetot, opp.

Laprairie.—Polletier, min.; Doyon, opp.

Jacques-Cartier.—Girouard, min.; Madore, opp.

Montréal-Ouest.—Smith, min.; Cochrane, opp.

Quelques élections par acclamation :

Québec-Est.—L'honorable Wilfrid Laurier, opp.

Lotbinière.—Dr Rinfret, opp.

Gaspé.—Joncas, min.

Dorchester.—Vaillancourt, indép.

MENSONGE HONTEUX

A l'Ancienne-Lorette et ailleurs, M. Frémont et M. Fitzpatrick ont affirmé faussement que l'honorable M. Flynn a voté contre la construction du pont à Québec, et pour induire les électeurs en erreur, ils mentionnent la résolution de M. Robidoux, et ne citent pas les votes de la chambre comme ils sont.

Que les électeurs soient en garde contre ces moyens de cabale que des gens qui se respectent ne doivent jamais employer.

Retraite des Italiens

Montréal, 26.—Une retraite vient d'être faite à Sainte-Brigide par un Français, le père Frédéric, pour les membres de la colonie italienne. Au-delà de 500 sujets du roi Humbert y assistaient. Il y aura tous les dimanches un sermon prêché en Italien.

QUEBEC-OUEST

L'honorable M. McGreevy a été mis en nomination dans cette division. Son bulletin de présentation porte entre autres signatures les suivantes :

Sir N. F. Belleau, Thos. Beckett, Hon. John Hearn, M. L. C., V. Châteauevert, C. A. Pentland, J. A. Charlebois, D. C. Thomson, John J. Foote, James King, J. E. Bedard, William Cook, P. G. Bussièrès, S. J. Bennett, A. Gagnon, Martin Foley, jr., J. W. Henry, John T. Ross, Robert Hamilton, Joseph Hamel, Wm. M. Macpherson, Alex. Gauvreau, Owen Murphy, M. P. P., Edm. Giroux, T. H. Dunn, Theo. Hamel, James Boswell, Isidore Bedard, John Roche, E. J. Hale, John Laird, Simon Bedard, E. M. Lennon, Elie Bedard, Ed. Lemesurier, John Power, Joseph Juneau, C. P. Champion, Louis Marois, Saml. J. Shaw, J. Hamilton, Arthur Hunt, Hope Sewell, P. Giroux, Geo. Borland, Joseph Noël, N. K. Connolly, James Perry, Frank Holloway, A. Charlebois, B. Leonard, F. X. Létourneau, J. W. Reid, William Lee, Chs. Gariépy, John Baile etc.

QUEBEC-CENTRE

Le bulletin de présentation de M. Victor Châteauevert est signé des électeurs suivants :

Sir N. F. Belleau, K. C. G. M., J. Bell Forsyth, Robert H. Smith, Edmond Giroux, F. H. Andrews, W. R. Russell, Ed. Lemesurier, E. J. Flynn, Félix Carbray, T. C. Casgrain, C. Panet Augers, Gaspard Lemoine, J. A. Charlebois, N. P., N. E. Dionne, M. D. E. N. Chinie, J. D. Brousseau, D. C. Thompson, Gustave de Léry, N. P., J. F. Peachy, Sam. Bussièrès, J. A. Boulet, M. D. L., James Ellis, G. B. Symes Young, Arth. F. Hunt, F. H. Andrews, Frank Ross, Harrison D. Ross, J. L. Welch, A. H. Cook, J. Bain, Edmond Dupré, Eugène Quesnel, L. F. Burroughs, A. Côté, D. Lortie, Jules Baillargeon, E. T. Nesbitt, Jules Côté, Wm. Lee, Richard LeSueur, F. Gunn, D. McGie, Wm. Shaw, Edmond Gouven, J. Allan Jones, J. Paterson, J. T. Lavallée, John H. Holt, P. Whitty, Théodore Hamel, John S. Fry, S. J. O'Neil, G. T. Philipps, J. J. Lavery, E. Lapointe, Alph. Gourdeau, J. Derome, Léon Gaulin, P. G. Bussièrès, Louis Boivin, Jos. Poitras, Narcisse Bertrand, Ed. Pampalon, Ferdinand Poitras, G. Lefavre, C. A. Vézina, D. Kerr, T. C. Sullivan, C. McKenzie, Ed. C. Matte, George Reynar, Levis Dussault, Isidore Voyer, Thomas Voyer, Jos. Bussièrès, Jos. Bussièrès, entrepreneur, Odilon Boulet, L. D. Vézina, Jacques Papillon, Jean Papillon, J. George Bussièrès, J. A. Bussièrès, J. B. Poitras, Elzéar Juneau, John Laird, Frank Johnson, Ernest Lefebvre, J. O. Sullivan, John Flynn, Charles I. Dunn, John McLean, Arnos J. Colston, S. Fisher, George Madden, Philip Thomas.

Brûlée à mort

St-Jean, N.-B., 26.—Madame Rose Walker, âgée de cent cinq ans, a été brûlée à mort hier, dans sa maison à Dorchester. Etant au lit, elle se mit à fumer, une étincelle embrasa les couvertures et en un instant la vieille fut enveloppée de flammes. Elle est morte dix minutes après avoir été secourue.

Mort de froid

Hull, 26.—M. J. B. Cousineau, de Hull, en revenant de L'Ange Gardien, a trouvé un vieillard étendu sans connaissance sur le chemin. Il l'a transporté dans la maison la plus proche, mais le malheureux, qui était gelé, est mort au bout de quelques heures. On a découvert que c'était un nommé Amédée Laporte, de L'Ange Gardien. Il était parti d'Ottawa pour retourner chez lui, accompagné d'un de ses petits-fils, âgé de 13 ans. En chemin, il s'était affaibli et l'enfant avait couru chercher du secours, mais il n'avait pu trouver l'endroit où était son grand-père et n'avait pu conduire les personnes qu'il ramenait.

Secrétaire du trésor

Washington, D. C., 26.—Le Président a signé la commission de l'honorable Charles Foster comme secrétaire du trésor des Etats-Unis.

SIR CHARLES TUPPER

SON DISCOURS AU TARA HALL

Déclarations importantes

UNE MEMORABLE ASSEMBLÉE

Il y a encore quelques conservateurs à Québec! Ils étaient réunis, hier soir, plus qu'il n'en faut pour remplir le Tara Hall, auditoire choisi, pour entendre traiter les questions politiques du jour par un des pères de la Confédération, un des vétérans de la grande armée libérale-conservatrice, sir Charles Tupper.

Quand sir Charles a paru, l'immense foule s'est levée spontanément et l'a acclamé pendant quelques minutes.

Le discours de sir Charles a duré près de deux heures, interrompu à tout instant par les applaudissements. L'orateur a rappelé en commençant sa première visite à Québec, il y a vingt-sept ans, et les luttes de toute sa carrière politique pour la cause conservatrice, pour l'établissement et la consolidation de l'harmonie entre les éléments hétérogènes qui composent la grande confédération canadienne.

Appelé à parler aux électeurs de Québec, et n'étant pas un des ministres du gouvernement, il a télégraphié à sir John A. Macdonald pour savoir exactement les déclarations qu'il était justifiable de faire sur deux questions d'intérêt vital pour Québec: la remise du million de débentures au Pacifique Canadien et la construction d'un pont sur le Saint-Laurent à Québec.

Au sujet du million, la réponse de sir John a été comme suit: "Kingston, 26 février.—Demande sera faite au Parlement de remettre au Pacifique Canadien le million de débentures, aux conditions imposées par la cité de Québec. John A. Macdonald." (Applaudissements.)

Cet arrangement ne coûtera rien au gouvernement du Canada, parce qu'il n'a rien reçu de ces débentures. Mais le gouvernement ne veut faire cette concession au Pacifique qu'à la condition qu'il construise à Québec des éleveurs de grains et autres améliorations désirables au port. Il ne saurait y avoir parmi les citoyens de Québec divergence d'opinion sur ce point.

Quant au pont, ajoute sir Charles Tupper, depuis le moment où, en ma qualité de ministre des chemins de fer, ce projet a occupé mon attention, j'ai toujours compris que cette entreprise était nécessaire pour relier ici le Pacifique Canadien à l'Intercolonial et au Grand-Tronc. Mes anciens collègues dans le gouvernement savent avec quelle énergie j'ai soutenu mon opinion sur ce point. J'ai rencontré hier M. Schreiber, ingénieur des chemins de fer du gouvernement, qui trouve parfaitement réalisable cette entreprise destinée à faire de Québec un grand centre de chemins de fer, en même temps qu'un grand port de mer l'été.

Les citoyens de Québec peuvent, dès aujourd'hui, considérer le pont comme un fait accompli. (appl. prolongés.)

Le Pacifique Canadien, le grand Tronc, l'Intercolonial ont tous intérêt à la réalisation de ce projet, et je n'ai pas de doute que le pont ne rembourse avant longtemps ses dépenses de construction, soit, que les intéressés donnent des subventions pour le construire ou payent

le droit d'y passer. Sir John A. Macdonald a déclaré que le gouvernement favorisera l'octroi d'une subvention convenable, si la ville de Québec et les compagnies intéressées donnent une aide efficace au projet. Une autre question qui intéresse vivement la cité de Québec, est le projet qu'entretient le gouvernement canadien d'établir une ligne de steamers océaniques rapides entre la Grande-Bretagne et le Canada. Il a voté, à cette fin, une somme annuelle de £100,000 sterling, mais, vu l'augmentation du coût de construction des navires, cette somme a été trouvée insuffisante, et le marquis de Hartington, président de la Compagnie de navigation impériale qui doit construire les steamers, a prié le gouvernement de porter cette subvention à £150,000, avec en outre £15,000 pour faire le service entre la côte du Pacifique et l'Australie, les steamers de la ligne projetée devant partir de Londres et faire escale au Havre, puis soit à Southampton ou à Plymouth. Sir John a répondu que le gouvernement accepterait ces conditions. (Appl. prolongés.)

Tous les vaisseaux de la ligne seront construits comme le *Teutonic*, d'après les règlements de l'Amirauté, afin qu'ils puissent servir, en temps de guerre, au transport des militaires et des munitions. La ligne recevra £33,000 annuellement pour le transport des malles du Royaume-Uni et les autorités de France se sont engagées à expédier par cette voie toutes leurs malles soit au Canada soit aux Etats-Unis, du moment qu'elles pourront atteindre destination plus tôt que par les autres voies postales.

Par la ligne projetée les passagers et les malles se rendront d'Europe à l'est du Canada en cinq jours et ils atteindront n'importe quel point de l'ouest du Canada ou des Etats-Unis, vingt quatre heures plutôt que par toutes les autres lignes. Une des conditions du contrat est que Québec sera le port d'été et Halifax le port d'hiver de la ligne projetée. Les colonies Australiennes se sont déclarées prêtes à contribuer à la réalisation de ce projet. Par l'établissements de cette ligne de steamers rapides, le Canada va devenir la grande voie de communication entre l'Angleterre et l'Australie, sous la protection du drapeau britannique. (appl.)

Sir Charles Tupper a rappelé ensuite que Québec a été le berceau de la Confédération. En 1864 les hommes publics de toutes les parties du Canada se sont réunis ici pour jeter les fondations de cette grande œuvre, dont les résultats ont été bienfaisants.

Avant cette réunion des provinces, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse étaient isolés l'un de l'autre, comme du reste du Canada. La construction de l'Intercolonial a fait disparaître ces barrières.

Qui a fait du Canada une grande nation? Le parti libéral-conservateur. Et cette œuvre patriotique, il l'a accomplie, non seulement sans la participation, mais contre le gré et malgré les efforts constants de la loyale opposition, qui, je le crains, ne peut plus que difficilement s'appeler loyale. (appl.)

L'orateur fait allusion aux sombres jours de l'administration Mackenzie-Cartwright, auxquels, grâce à la politique de protection, des jours de soleil et de prospérité ont succédé.

Quand il s'est agi d'entreprendre l'œuvre gigantesque de la construction du

chemin de fer du Pacifique, M. Mac-Kenzie en ridiculisait l'idée, disant que toutes les ressources de l'empire britannique ne suffiraient pas à en payer les frais. Sir Richard Cartwright nous prédisait que nous allions ruiner à jamais le crédit du Canada. On ridiculisait l'idée que le Pacifique put être construit en dix ans !

Qu'est-il arrivé ?

D'après le contrat, ce chemin de fer transcontinental devait être terminé en 1891. Or, il y a cinq ans aujourd'hui qu'il est ouvert au trafic. Les Etats-Unis, qui ont une population de 38 millions croyaient avoir fait merveille, quand ils ont fait passer par les Montagnes Rocheuses un chemin de fer se rendant jusqu'à l'océan Pacifique. Le Canada a fait tout autant, avec une population de 5 millions.

Et les prédictions de nos adversaires se sont-elles réalisées ? Le crédit du Canada a-t-il été ruiné ? Non, et en voici la démonstration évidente.

Avant la construction du Pacifique sir Richard Cartwright, avait vendu les bons de 4 p. c. de la Puissance à 88 et 89 pour cent.

Après la construction du Pacifique j'ai vendu les bons de la Puissance à 3 p. c. sur le marché de Londres non pas 88 et 89 pour cent, comme le financier libéral, mais j'ai obtenu pour ces bons portant intérêt à 3 p. c. un prix moyen de 95 louis et un chelin.

Le Canada est la seule colonie qui ait jamais pu obtenir des conditions aussi avantageuses sur le marché anglais. Et cette enviable position de son crédit, il le doit en très grande partie à la construction du Pacifique, qui, d'après nos adversaires, devait ruiner notre crédit pour toujours.

La dette du Canada est aujourd'hui de 77 millions. Or l'évaluation faite en 1890 des villes à l'ouest de Pembroke sur la ligne du Pacifique Canadien, villes que la construction de ce chemin a fait naître, atteint un chiffre de 100 millions ; c'est-à-dire, que cette grande œuvre nationale a déjà payé ce qu'elle a coûté et augmente de 23 millions la richesse publique.

Le parti conservateur a créé une nation. L'établissement de la Confédération et la construction du Pacifique ont attiré l'attention sur notre pays. Si l'on veut juger de l'importance que nous avons prise depuis douze ans, que l'on considère le sentiment public à notre égard aux Etats-Unis et en Angleterre, comparé à ce qu'il était jadis. Nous portons ombre à nos voisins les Américains, qui convoitent notre pays.

En Angleterre où notre nom était à peine mentionné, on parle aujourd'hui de nous dans la presse.

Le Canada est un des plus beaux bijoux de la Couronne Britannique (appl.)

Pas un pays n'a fait en dix ans autant de progrès que nous.

(Quelques individus avinés, qui avaient déjà à plusieurs reprises grossièrement interrompu l'orateur ont de nouveau couvert sa voix.)

Je ne suis pas surpris, à alors observé l'éminent homme d'Etat, qu'un parti dont la politique consiste à dénigrer ce pays, n'ait pas de meilleur moyen de plaider sa cause, que de soulever quelques ivrognes pour empêcher la discussion sérieuse des questions publiques. Faute d'arguments, ils couvrent nos

paroles de clameurs. Ce n'est pas au grand parti libéral que nous avons affaire aujourd'hui.

M. Blake s'est retiré, et la lettre où il donne les raisons de sa retraite est soigneusement cachée.

Sir Charles a parlé, en terminant, de la liberté et de la prospérité dont jouit le Canada sous le drapeau anglais. Il a dénoncé, comme déloyale et traître la conduite de MM. Cartwright, et Farrar, qui, de concert avec M. Wiman veulent détourner le peuple Canadien de son allégeance envers l'Angleterre, qui a tant fait et qui peut faire tant encore pour le progrès de notre pays.

Aux électeurs de la vieille capitale comme à tous ceux du Dominion, il propose comme devise ces paroles lancées au début de la lutte par le chef du parti conservateur, ce vétéran de 77 ans :

"Je suis né sujet britannique, et sujet britannique je mourrai !" (Acclam.)

Sir Charles Tupper a été reconduit en triomphe jusqu'à Lévis, où il est parti en train spécial pour les provinces maritimes.

GRANDE FETE A ST-LAZARE DE BELLECHASSE

Dimanche dernier, jour de la fête de l'apôtre St-Mathias était aussi le jour de la fête patronale du révérend M. Lemieux, curé de St-Lazare. Ses confrères des paroisses voisines et ses paroissiens s'étaient entendus pour préparer une surprise à leur digne curé.

L'église avait revêtu ses plus beaux ornements de fête. Au-delà de quinze cents personnes étaient présentes.

La messe a été chantée par le révérend M. Lemieux.

Au chœur on remarquait les révérends MM. Gingras, curé de St-Gervais ; East, vicaire de St-Gervais ; Bégin, curé de St-Malachie ; Bourque, curé des SS.-Angeles ; Apollinaire Gingras, curé de Ste-Claire ; George Pelletier, curé de St-Nérée ; Théberge, ancien missionnaire au Labrador ; A. Lemieux, curé de Webster, aux Etats-Unis et et frère du curé de St-Lazare.

Au bas-chœur, MM. Amyot, Faucher de St-Maurice, anciens députés, et Ephrem Audet, maire de St-Lazare, occupaient les fauteuils d'honneur.

Le chant a été merveilleusement dirigé par le vicaire de St-Lazare, le révérend M. Cloutier ; faisant partie du chœur le révérend M. Bourque et M. A. Lemieux ; mesdames Bilodeau et Morin ; mademoiselle Ruel et MM. Roy et Labonté, qui ont rendu de magnifiques solis.

Le beau corps de musique de St-Gervais a joué ses plus belles symphonies ; voilà des jeunes musiciens de talent et qui promettent.

L'adresse a été lue par le maire de la paroisse T. Ephrem Audet. Il l'a fait d'une voix émue qui a profondément touché l'assistance.

Cette adresse se lit comme suit :

Au Rév. D. MATHIAS LEMIEUX, curé de St-Lazare.

Révérend Monsieur,

Les paroissiens de St-Lazare sont bienheureux, aujourd'hui, de venir vous présenter leurs hommages et leurs témoignages d'estime et d'affection, à l'occasion de votre fête patronale. Au déclin de ces beaux jours qui avaient conduit le grand empereur français au sommet de la gloire, un bien touchant spectacle se passa sur le sol de notre mère-patrie : dans un élan d'amour pour la France, le noble héros s'écrie : "Qu'on m'apporte les aigles !" Alors on le vit presser sur son cœur, son glorieux drapeau. Napoléon pleurait : larmes brûlantes d'amour, tombant des yeux d'un soldat généreux. Puis on entendit ces deux mots : "Cher, cher drapeau." Révérend Monsieur, nous aussi, nous venons aujourd'hui, vous

présenter un drapeau, à l'ombre duquel nous voulons marcher. Ce drapeau, nous le proclamons avec bonheur, ce drapeau que nous vous donnons, que vous avez déjà, c'est notre affection, c'est notre attachement à notre bon curé. Oh ! vous aussi, pressez, pressez-le donc, ce drapeau sur votre cœur de prêtre, afin que notre dévouement pour vous, grandisse de jour en jour, et que nous puissions vous rendre un peu ce que vous faites si généreusement pour nous. Il y a à peine cinq mois que vous êtes au milieu de nous, et déjà, nous sommes plus fiers de notre église, déjà nous entrevoyons le jour où nous pourrions vous dire : "Merci bon curé !... Grâce à votre zèle, à votre dévouement, aux sacrifices de vos généreux assistants, notre église est belle, notre église est terminée."

Révérend Monsieur, après tant de bienfaits, nous vous prions d'accepter l'expression de notre reconnaissance. Soyez certain que nous formons les vœux les plus sincères pour votre bon et vénéré curé. Longue vie, prospérité, bonheur !!!

LES PAROISSIENS DE ST-LAZARE.

Après la messe les curés ont présenté un cadeau au Révérend M. Lemieux ! ils ont été suivis par l'assistance.

Le Révérend M. Lemieux a remercié avec des larmes dans la voix.

Voilà un prêtre qui peut être fier de ses paroissiens, et des paroissiens qui peuvent se montrer orgueilleux de leur curé.

AGRICULTURE

COUCHES

Il y en a de trois sortes, savoir : la couche chaude, la couche tiède et la couche sourde.

La Couche chaude—On n'emploie pour la confection des couches chaudes, que le fumier frais ou qui n'a pas fermenté. Le fumier d'écurie ou de cheval est préférable, mais on l'emploie généralement mêlé à celui d'étable. On peut aussi mêler un tiers de feuilles au fumier d'écurie, si l'on veut conserver dans la couche chaude, une chaleur de plus longue durée et plus soutenue. Il est important d'ajouter ces feuilles au fumier, lorsque la plante que l'on veut élever sur la couche chaude, doit y rester longtemps. Les couches chaudes montent ordinairement vers la fin mars et doivent être orientées, ainsi que les couches tièdes, de l'est à l'ouest. Si l'on monte plusieurs couches chaudes il faut les disposer les unes à côté des autres, en lignes parallèles, afin de pouvoir les réchauffer facilement au besoin, avec du fumier, et les espacer de manière à pouvoir circuler facilement entre elles. Il faut avant de mettre le fumier sur les planches, le mêler avec soin, surtout bien amalgamer les feuilles avec le fumier, si on en ajoute, et arroser le tout uniformément.

Les planches que l'on recouvre de fumier doivent être de quelques pouces plus larges et plus longues que les chassis qui les recouvrent. On les monte par divers lits superposés que l'on foule et arrose avec soin, chacun leur tour, jusqu'à la hauteur de 2½ à 3 pieds. Une fois la couche montée à la hauteur voulue, on répand tout autour, sur ses bords, pour les soulever, du fumier long, pailleux, et on le recouvre de 7 à 8 pouces de terreau, puis on ajuste le coffre ou l'entourage, en appuyant fortement sur ces côtés, pour l'enfoncer dans le terreau mêlé à de la bonne terre de jardin : on pose les chassis que l'on recouvre immédiatement de vieux tapis ou paillassons pour faciliter la fermentation. Après 7 ou 8 jours, la couche a jeté son feu et l'on peut semer ou re-

piquer à volonté. Il est bon aussi avant de semer, d'arroser largement la couche chaude avec de l'eau bouillante, pour détruire les insectes ou jeunes racines s'il y en a. La lumière solaire fournissant par ses rayons, la matière colorante verte aux feuilles, etc, des plantes, celles-ci, sans elles, s'allongent, s'étioilent, et ne se colorent jamais en vert. Il vaut mieux cependant que les rayons solaires violets parviennent en plus grande abondance aux feuilles des plantes que les rayons rouges ou coloriques. C'est pour cela qu'il est préférable de recouvrir la couche chaude de verres ayant une légère teinte verte, afin de favoriser ce résultat.

Couche tiède—La couche tiède se monte de la même manière que la précédente, dont elle ne diffère que par son degré de température, qui est moindre, parce qu'on emploie pour la former, des fumiers moins forts, mêlés de plus de feuilles. On les monte ordinairement un mois plus tard que les couches chaudes. Un tiers de fumier bien frais mêlé à deux tiers de feuilles, de mousse de déchets de laine, etc sera suffisant pour faire des couches tièdes sur lesquelles on pourra cultiver avec avantage les melons et les petites primeurs. Les magnifiques composts que l'on retirera de ces couches viendront aussi en aide au jardinier qui a peu de fumier à sa disposition.

Couche sourde—Les couches sourdes se montent lorsque les gelées ne sont plus qu'accidentelles. On les établit dans des fosses de 3 à 4 pieds de largeur, sur deux de profondeur, et on se sert pour les confectionner de fumier à demi décomposé ou de toute matière fermentescible, mélangé avec un peu de fumier. Le lit de terreau qui la recouvre ne doit dépasser que de quelques pouces, le niveau du sol. On devra mélanger et arroser avec le même soin que pour les autres couches, le fumier et les matières herbacées dont on se servira pour les monter.

Ces couches sont très utiles dans la culture du melon d'eau et du concombre pour les semis délicats de graines de fleurs et les repiquages des plantes sensibles à la gelée. On se dispense ordinairement de les entourer et de les recouvrir de châssis.

Il est important pour toutes les couches, mais en particulier pour les couches chaudes qu'une température toujours égale règne à leur intérieur ; si elle se refroidit il faut entourer le coffre de fumier en fermentation qui est le seul moyen d'entretenir la température voulue. Il faut protéger les couches au moyen de paillassons ou de vieux morceaux de tapis contre la gelée, durant les nuits froides, si on découvre les couches pour donner l'air aux jeunes plantes, on doit ne le faire que par degrés et jours profiter d'un temps beau et favorable.

Thermidor—Un banquier infidèle

Paris, 26—M. Victorien Sardou a offert d'intercaler dans son drame *Thermidor* un long éloge en faveur de la révolution. En conséquence, le cabinet va examiner la question de rappeler l'interdiction de cette pièce.

Paris, 26—Un banquier de la place Boieldieu s'est enfui en laissant un déficit de 600,000 francs.

Londres, 26—Le steamer *Bordeaux* échoué à Zuedergat, à l'embouchure de l'Escaut, s'enfonça rapidement dans le sable. On a sauvé bien peu de sa cargaison.

MANUFACTURIERS ET CULTIVATEURS

GENS DES VILLES ET DES CAMPAGNES

ONT UN INTERET COMMUN DANS LA POLITIQUE NATIONALE DE PROTECTION

Relevant la prétention émise par des orateurs libéraux que les conservateurs veulent avant tout protéger l'industrie sans s'inquiéter des agriculteurs, le *Courrier de St-Hyacinthe* fait ces excellentes remarques, qui trouvent une application générale.

Il faut être aveugle ou de mauvaise foi pour prétendre que le marché de St-Hyacinthe n'a pas été plus rémunérateur et plus avantageux pour la classe agricole des comtés environnants durant les dernières dix années qu'il ne l'était avant 1878.

Il faudrait être insensé pour aller offrir aux ouvriers de nos manufactures de changer leur position d'aujourd'hui pour celle qui leur était faite sous le règne du gouvernement-Mackenzie à Ottawa.

La classe ouvrière, elle, ne tient pas à voir les manufacturiers réduits à la misère et à fermer leurs portes grâce à la concurrence américaine. Loin d'envier à ceux qui lui donnent le pain de chaque jour le bénéfice plus ou moins considérable par eux réalisé chaque année, elle souhaite que cela continue, sûre qu'elle en aura sa part par une augmentation de gages.

De son côté, la classe agricole bénéficiera à coup sûr de la prospérité dont jouiront l'ouvrier et le patron; car, c'est d'elle que l'un et l'autre sont obligés d'acheter, chaque samedi, les provisions de la semaine.

Voilà les vrais principes de l'économie sociale et politique sur le sujet, et ce sont de tristes éducateurs du peuple que ceux qui cherchent à amener une classe contre sa voisine, intérêt contre intérêt, pour se créer une popularité passagère et escamoter un mandat de député.

Le parti conservateur a toujours cherché à mettre et maintenir sur un pied d'égalité tous les intérêts, toutes les races, toutes les croyances qui se partagent notre pays.

La tâche n'était pas aisée, mais sir John A. Macdonald et ses collègues l'ont accomplie en autant que des hommes le pouvaient faire.

LA TAXE DIRECTE

Sir Richard Cartwright veut la taxe directe: il l'a dit en termes formels pendant la session de 1887; le *Globe*, le principal organe libéral du pays, partage ses idées et vient de se déclarer en faveur de cet injuste système de taxation.

Les électeurs, eux, la veulent-ils?

La parole est aux électeurs, particulièrement aux cultivateurs, sur qui cette taxe pèsera le plus lourdement.

M. l'abbé J. O. Simard, curé de Rimouski, est mort mardi soir à sa résidence. Ce fut un des prêtres les plus dévoués du collège de Rimouski. Il avait fait ses études au séminaire de Québec et il comptait environ vingt années de prêtrise.

DEFIONS - NOUS

LES TROUBADOURS A L'ŒUVRE

Employés du gouvernement en campagne électorale

Nous mettons nos amis des campagnes en garde contre les acheteurs de conscience, les distributeurs de boissons frelatées et passées en contrebande. Dans L'Islet, il y a huit tonneaux de whiskey que les amis de M. Casgrain sont en train de se distribuer. Dans le haut du comté de Portneuf, deux individus à la triste mine parcourent les rangs et font de la propagande à tant par tête. Ceux qui font cette infâme besogne sont des citoyens de St-Roch qui se croiraient damnés s'ils n'allaient pas aux vèpres tous les dimanches.

Les employés publics, que le gouvernement de M. Mercier a voulu protéger contre eux-mêmes, en leur enlevant le droit de voter aux élections provinciales, commencent à avoir des congés. Il y en a déjà un peu partout, mais nous nous attendons à les voir s'abattre sur les comtés d'ici à huit jours comme autant de corbeaux de sinistre augure. Nous les connaissons tous, ces troubadours, depuis l'inspecteur d'écoles qui est en mission au Nouveau-Brunswick, avec la charge de convertir les Acadiens à la cause sacrosainte de M. Laurier, disciple de Guibord et de l'école du vieux rougisme, jusqu'au gardien de la porte du palais de justice.

Nous publierons bientôt leurs noms avec une biographie spéciale de chacun d'eux, sans oublier le récit de leurs exploits dans la lutte présente.

Ce sera une épiscôpe très émouvante de la campagne électorale de 1891.

Ne vous excitez pas

L'*Electeur* n'a pas besoin de tant chanter le coq parce qu'un député libéral vient d'être élu à Hamilton. Le résultat de M. Gibson n'a aucune signification au point de vue des élections générales de la Puissance, et nous sommes certain que la ville de Hamilton élira deux conservateurs.

Ce qui a eu lieu avant-hier n'est pas sans précédent. En décembre 1886, le candidat libéral qui était le même M. Gibson, et qui ne se présentait pas alors comme ministre du gouvernement Mowat, fut élu par 449 voix, et moins de deux mois plus tard, MM. Adam Brown et MacKay, deux conservateurs, remportèrent la victoire dans la même ville par près de 200 voix de majorité.

Si l'*Electeur* n'a que ce symptôme pour déclarer qu'Ontario va faire défaut à Sir John A. Macdonald, qu'il mette un frein à son enthousiasme délirant.

Vraiment, c'est trop peu.

L'ISLET

Les deux candidats se sont rencontrés hier à L'Islet, et ont porté la parole à une nombreuse assemblée. MM. Deschêne et Bélanger ont aussi parlé. Notre ami M. Desjardins a eu le succès de la journée. Le programme de M. Laurier est aussi impopulaire parmi les intelligents électeurs du comté de L'Islet que dans toute la province.

L'idée conservatrice va triompher là comme ailleurs.

COMTE DE BEAUCE

Encore un comté qui va être enlevé à l'ennemi. Les libéraux peuvent en prendre leur parti. Malgré les vantardises de l'*Electeur*, la candidature de M. Morency est des plus populaires et son élection ne fait pas de doute.

M. Morency n'est pas un candidat ordinaire; appartenant à une famille riche et respectée, il connaît à fond les affaires publiques. C'est de plus un orateur de première force. Il est en état de lutter contre les meilleurs joueurs de la province. Le candidat libéral M. Godbout peut être un très honnête homme et un habile médecin, mais en politique c'est une nullité complète. L'honorable M. Blanchet, chef de l'opposition, prend une part active à la lutte. Dans une assemblée conservatrice tenue à Scott il a roulé de la belle manière les partisans de M. Godbout, principalement un jeune Taschereau qui se donne des airs d'importance et qui est obligé à la fin de chaque discours de rétracter ce qu'il a dit. Les mensonges ne prennent pas dans le comté.

Mardi soir il y a eu une belle assemblée à Saint-Elzéar. Le candidat conservateur, M. Morency, a adressé la parole, ainsi que M. Filion de la *Minerve*. M. Godbout était représenté par M. Taschereau. La partie n'était pas égale et nos amis eurent tout le succès désirable.

COMMENT SE REPARTISSENT LES TAXES

Tout le monde est d'avis que les articles de luxe devraient être soumis aux droits les plus élevés, tandis que les articles de nécessité première devraient être moins imposés, ou entrer en franchise dans le pays. Tout le monde convient également que s'il faut imposer une taxation, il faudrait le faire de manière à alléger autant que possible, par le développement de l'industrie, l'abondance du travail et de la consommation, le fardeau des taxes qu'exige l'administration des affaires publiques.

Si cela est vrai, le Canada, par sa position géographique, ses ressources naturelles, se trouve particulièrement adapté au système de taxation maintenu depuis 1878 jusqu'à ce jour, car notre pays est mieux favorisé que la plupart des autres, en ce qu'il possède une surabondance des principaux produits nécessaires à la nourriture, au logement et aux principaux besoins de sa population. Il possède d'immenses forêts qui servent à la construction des maisons, des bâtiments de la ferme, de nos villes et de nos villages, et à la fabrication des nombreux articles dans lesquels entre le bois sous toutes ses formes et que nous exportons chaque année en quantité croissante sur les marchés étrangers. Il en est ainsi pour la production des céréales, puisque le Canada produit plus de blé, plus d'orge et plus de produits en général qu'il n'est nécessaire pour alimenter ceux qui l'habitent.

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Georges Sylvain, agent des terres de la Couronne pour la division de Rimouski.

M. Sylvain a représenté le comté de Rimouski pendant plusieurs années, comme conservateur, et il fut pendant longtemps l'agent de la maison Price et Frères.

Le défunt laisse une veuve et plusieurs enfants, dont l'un M. L. P. Sylvain est assistant-bibliothécaire au parlement d'Ottawa. Nous lui offrons ainsi qu'à toute sa famille nos plus sincères condoléances.

LE MOUVEMENT POPULAIRE CONTRE LA RECIPROCITE ILLIMITEE

M. Laurier abandonne des siens

Toujours des défections

Plusieurs citoyens haut placés de St-Hyacinthe, qui ont été jusqu'à ce jour les plus fermes appuis du parti libéral, entre autres M. Louis Côté, grand manufacturier de chaussures, MM. P. F. Payan et S. T. Ducloux, tanneurs, viennent de se prononcer publiquement et énergiquement contre la politique de la réciprocité illimitée.

Voici quelques extraits de la réquisition priant M. Payan de se présenter contre le candidat de M. Laurier, réquisition approuvée par tous ces ardents libéraux:

Des événements d'une gravité et d'une importance extrême surgissent dans la politique du Canada. Des hommes politiques haut placés préconisent ardemment au milieu de nos classes industrielle et agricole, la réciprocité illimitée de commerce entre les Etats-Unis et le Canada.

Favorables à une extension judicieuse de relations commerciales entre les deux pays, nous sommes cependant d'opinion que la réciprocité illimitée serait désastreuse pour la population industrielle et agricole du Canada. Les intérêts de ces deux classes sont identiques et pareille politique nous exposerait à des dangers dont les conséquences seraient déplorables et peut-être sans remède.

Nous condamnons donc énergiquement la politique de réciprocité illimitée, dont certains politiciens se font les avocats enthousiastes, qui n'aurait pour conséquence assurée que la ruine de nos manufactures, la misère pour nos classes agricole et industrielle et la taxe directe qui donnerait le coup de grâce à notre population.

Des raisons personnelles ont empêché M. Payan d'accepter la lutte contre la politique de M. Laurier.

M. Brodeur aura l'appui de tous ces chefs libéraux et l'aide unanime de la classe ouvrière, qui connaît ses intérêts.

BELLECHASSE

M. le Directeur.

Je vois dans l'*Electeur* du 21 février, je crois, que MM. P. McNeil, F. X. Lamarre et A. Rochefort sont allés prier M. Amyot de se présenter dans le comté de Bellechasse lui promettant leur appui. Tel n'est pas le cas. Voici les faits tels qu'ils se sont passés, Jeudi, le 5 février, ces trois messieurs, qui sont des chefs libéraux, sont partis de St-Valier pour aller à Québec, requête en main, priant M. Faucher de se présenter contre M. Amyot et lui promettant tout leur appui.

M. Faucher accepta. M. Lamarre a dès le lendemain, changé d'idée. C'est une habitude chez lui de changer d'opinion du jour au lendemain. M. McNeil a la bouche fermée par quelque influence mystérieuse. Quant à M. Rochefort il a tenu parole; il est carrément contre M. Amyot, et il va faire une terrible brèche dans les rangs du parti libéral.

UN ELECTEUR.

La catastrophe de Springhill

Springhill Mines, 25.—La reine Victoria vient d'envoyer un cablegramme à lord Stanley de Preston. Sa Majesté a appris avec beaucoup de regrets le désastre de Springhill.

Le gouverneur général a envoyé un billet de \$500, la ville de Moncton \$1000 et John McDougall, de Montréal, \$1000, pour venir en aide aux victimes.

Halifax, 25.—Une grande assemblée des citoyens de Halifax a eu lieu et des comités ont été nommés pour prélever des souscriptions en faveur des victimes de la catastrophe de Springhill. Une grosse somme a déjà été soustraite. Plusieurs personnes ont donné cent et même deux cents piastres.

COMTE DE PORTNEUF

IMMENSE ASSEMBLÉE A DESCHAMBAULT

M. Vallée acclamé

L'assemblée refuse d'entendre MM. Tessier, M. P. P. Pouliot et Malouin, avocats qui venaient aider M. Delisle.

Après la mise en nomination, MM. Vallée et Delisle ont porté la parole devant une réunion générale des électeurs du comté à Deschambault.

Pendant une heure M. Vallée a expliqué son programme politique avec cette éloquence persuasive qui le distingue et qui arrachait même des applaudissements de ses plus chauds adversaires. M. Vallée a rallié à sa cause un groupe libéral considérable.

Jamais les conservateurs n'ont été si actifs.

Après les discours de MM. Vallée et Delisle, ce dernier, écrasé par l'argumentation claire, logique de M. Vallée voulut faire parler MM. Tessier, Pouliot et Malouin de Québec, mais l'assemblée refusa net de les entendre et, aux applaudissements de la foule, l'assemblée fut déclarée close par le maire président.

Le soir, autre assemblée à Portneuf, où M. Delisle a fait le plus beau four possible, en insultant les électeurs de cette paroisse qui ne veulent pas de lui. De dépit, il a traité de canailles les manufacturiers de Portneuf, et de traîtres ses anciens amis qui l'apprécient à sa juste valeur.

La majorité de l'assemblée dans ce château-fort du rougisme, était sympathique à M. Vallée qui a été écouté avec la plus grande attention.

Cette paroisse surprendra M. Delisle, le 5 mars, et lui apprendra à respecter ceux qui diffèrent d'opinion avec lui, et qui ne veulent pas le supporter pour cause.

La lutte est des plus favorables; que les amis travaillent sans relâche, et au 5 mars la victoire couronnera leurs efforts.

Vive M. Vallée!

Vol odieux

Montréal, 26.—Un vol odieux a été commis durant le feu au marché Bonsecours. Au moment où le pompier O. Blain de la station No 4 était retiré de la bâtisse, asphyxié par la fumée, on le transporta sur le trottoir en attendant l'arrivée de l'ambulance. Quelqu'un dans la foule profita de l'occasion pour lui voler sa montre et sa chaîne en argent de la valeur de \$25, qu'il portait dans sa poche de veste.

Blain ne s'est pas aperçu du vol immédiatement. La police n'a pas encore découvert aucune trace du voleur.

Un meurtrier de seize ans

New-York, 26.—Un jeune Italien de seize ans, que la police appelle Marquando Falasco, a été traduit devant le tribunal de police des Tombs sous l'accusation d'avoir très grièvement sinon mortellement blessé, à coups de grands ciseaux de tailleur, un de ses compatriotes, Pasquale Chouci, avec lequel il s'était pris de querelle à la suite d'une partie de cartes, dans Mulberry street. Le blessé est à l'hôpital Saint Vincent où son état est considéré comme très critique, et le jeune meurtrier a été coroué.

Triste fin

Montréal, 27.—Une enquête a eu lieu à l'hôpital Général, sur la mort d'un homme qui a succombé dans des circonstances pénibles.

Il était âgé de 29 ans et était sorti depuis un mois environ du pénitencier où il avait purgé une sentence de plusieurs années pour vol. Mardi soir, il entra dans un maison de réputation douteuse, dans la partie Est de la ville, et mourut subitement pendant la nuit. Ayant bu beaucoup, il envoya chercher par une fille pour 20c. de bromure de potassium.

Le verdict a été: "Mort causée par une maladie de cœur et l'abus des boissons.

LES FRUITS DE LA PROTECTION

Des faits—Des preuves

La protection a doublé le nombre des milles de voie ferrée. Preuve: en 1878 il y en avait 5,143 et en 1890 13,988; augmentation 7,845.

Sous le régime protectionniste le tonnage de nos envois de marchandises a presque doublé. Preuve: ces envois étaient de 23,102,551 tonnes en 1870 et en 1890 il ont été de 41,243,251. Augmentation 18,140,700.

Sous la protection les postes ont été plus actives que jamais: il y a eu 100 pour 100 d'augmentation. Preuve: en 1870, il est passé par la poste 50,340,000 lettres et cartes postales; en 1890, 100,000. Augmentation: 49,160,000.

Les dépôts aux banques et aux caisses d'épargnes ont plus que doublé sous la protection. Preuve: en 1878, \$88,995,126 ont été déposés, et en 1890 \$197,892,452. Augmentation \$108,900,326.

Sous la protection les mandats postes reçus ou émis ont augmenté de 50 pour cent. Preuve: en 1878 leur valeur était de \$7,130,000 et en 1890 de \$11,970,071. Augmentation \$4,777,862.

Grâce à la protection la circulation de l'argent qui donne une si bonne idée de la situation commerciale d'un pays a augmenté de 50 pour cent. Preuve: cette circulation était de \$29,786,805 en 1878 et de \$47,417,071 en 1890.

Sous le régime de la protection, la production du charbon a été doublée: Preuve: en 1878, 1,152,000 tonnes et en 1890, 3,000,000.

Sous ce même régime la valeur de nos fromages exportés a augmenté de près de 200 pour cent. Preuve: en 1878, valeur \$2,997,521; en 1890, \$9,372,212.

Grâce à ce régime, nos exportations de bêtes à cornes et de moutons ont augmenté de près de 600 pour cent. Preuve: montant des exportations en 1878, \$1,851,670; en 1890, \$8,183,764. Augmentation, \$6,335,093.

Avec la protection nos bois manufacturés ont été exportés en double quantité. Preuve: en 1870 la valeur en fut de \$13,008,629 et en 1890 de \$20,659,348. Augmentation \$6,750,710.

Les produits de nos manufactures que nous avons exportés ont donné également une augmentation de \$7,347,356.

ASSAUT BRUTAL

Notre ami M. Edouard Bouffard a été victime d'un assaut brutal hier soir, comme il assistait au départ de sir Charles Tupper au quai de la traverse. Un de ceux qui ont passé la soirée à hurler sous les portes du Tara Hall l'a frappé violemment à la figure. L'assaillant est connu.

COMTE DE QUEBEC

Grande assemblée, hier soir, des électeurs de Charlesbourg, chez M. Parent, jnr, sous la présidence de M. Marc Tremblay. Plusieurs orateurs ont adressé la parole en faveur de l'hon. M. Flynn, entre autres, MM. Flynn, A. A. Rhéaume, Dr Grondin, Barnabé Parent et Cimon.

L'assemblée a été close à minuit. La paroisse de Charlesbourg donnera une forte majorité au candidat conservateur.

Léda Lamontagne

Sherbrooke, 26.—Le procès de Léda Lamontagne, pour incendiat, qui devait avoir lieu le 1er mars à Sherbrooke, sera renvoyé aux assises d'octobre.

AUX CULTIVATEURS

Le commerce de bestiaux

Ce commerce rapporte, à l'heure qu'il est, de grands bénéfices aux cultivateurs et aux expéditeurs; tous les jours, il prend de grandes proportions. D'après les tableaux du commerce et de la navigation de 1890, le nombre des bestiaux expédiés en Angleterre a été de 66,965, contre 60,000 en 1889 et 40,047 en 1888.

Cependant, ces chiffres ne font pas connaître toutes les exportations faites en 1890, car les états officiels se terminent en juin et, par conséquent, ne parlent pas de ce qui s'est fait le reste de la saison. Mais les données statistiques des exportations faites du port de Montréal, lesquelles sont fournies par M. Bickerdike, grand exportateur de bestiaux, démontrent que le commerce qui s'est fait après le 30 juin est beaucoup plus considérable que celui de toutes les années précédentes; le chiffre des bestiaux exportés en 1890 est de 123,196.

L'élevage des bestiaux, qui rapporte de grands bénéfices, comme on le voit, est une industrie qui serait complètement ruinée par la réciprocité illimitée. D'après les tableaux du commerce, les 66,965 bestiaux exportés en Angleterre pendant l'année financière 1890 étaient évalués à \$6,565,315 soit, \$98 par tête. Si nous basons nos calculs sur ce chiffre, pour le commerce qui s'est fait pendant le reste de la saison, nous voyons que la valeur de nos exportations de bestiaux en Angleterre seulement, serait de \$12,167,328.

Ceux qui exportent des bestiaux en Angleterre, sont généralement d'avis que le privilège dont les cultivateurs canadiens jouissent d'envoyer des animaux vivants en Angleterre, représente au moins \$10 par animal, pour les cultivateurs. Et ce privilège, ces derniers le perdraient par la réciprocité illimitée avec les États-Unis.

Le Haut Commissaire du Canada à Londres s'est fait par son discours d'hier, en notre ville, où il n'était connu que de réputation, une foule d'admirateurs sincères. Après l'avoir entendu, on se dit que notre pays ne saurait être plus dignement représenté sur le vaste théâtre où Sir Charles Tupper déploie au service du pays un si grand talent, une si grande expérience politique et tant de patriotisme éclairé.

BONAVENTURE

Succes pour le candidat conservateur

Scène disgracieuse

New-Richmond, 26.—Il y a eu une grande assemblée politique ici aujourd'hui. M. Laferrière, candidat ministériel et Fauvel, oppositionniste, ont fait la discussion. La grande majorité de l'assemblée s'est montrée favorable à M. Laferrière. Mais quelques amis de M. Fauvel ont fait une scène disgracieuse, en lançant des boules de neige aux orateurs conservateurs. M. Fauvel lui-même et M. l'abbé Thivierge, qui se trouvait à côté de lui ont été atteints à la figure par quelques-uns de ces projectiles qui ont fait fausse route.

Nos amis ont fait une jolie démonstration à Sir Charles Tupper après l'assemblée d'hier soir. Ils l'ont escorté jusqu'à la traverse de Lévis, au son de la musique, à la lueur des flambeaux et aux accords de chants patriotiques. Sur le parcours du cortège on a lancé des feux d'artifice.

Sir Charles Tupper a déclaré, hier soir, que le pont de Québec serait construit, et construit avec l'aide du gouvernement de sir John A. Macdonald. Cette déclaration a provoqué des tonnerres d'applaudissements.

BEAUCE

Immense succès pour nos amis

On nous écrit de Beauce:

Il y a eu hier à l'occasion de la nomination des candidats à Saint-Joseph une immense assemblée, à laquelle assistaient près de trois mille électeurs.

M. Morency, candidat ministériel, et le Dr Godbout, candidat de l'opposition, ont porté la parole, ainsi que les honn. MM. Jean Blanchet, et Charles Langelier, et M. Linière Taschereau. Les neuf dixièmes de l'assemblée étaient favorables à M. Morency et les orateurs conservateurs ont soulevé un enthousiasme écrasant pour leurs adversaires M. Langelier, interpellé par la foule et prié d'expliquer l'emprunt de dix millions par le gouvernement provincial, a fait si piètre figure qu'on l'a sifflé, hué. Les libéraux sont démoralisés et s'avouent vaincus. Vous pouvez compter sur le succès de M. Morency.

TRAVERSEE ORAGEUSE

Un homme à la mer

New-York, 26.—Le steamer France de la Ligne Nationale, est arrivé aujourd'hui de Liverpool après une traversée des plus rudes, qui a duré 19 jours. Toutes les constructions pour le bétail ont été emportées par les vagues. Un coup de mer a emporté la chambre des instruments, et le second officier du steamer, nommé Bornies a été jeté par-dessus bord et noyé. Une autre vague énorme a blessé gravement quatre matelots. La provision de charbon du steamer était presque épuisée quand il est arrivé à Sandy Hook.

Mineurs en greve

Durham, Ang., 26.—L'éviction des familles en greve, qui habitaient les propriétés de lord Londonderry, a donné lieu à de graves désordres. Les grévistes en sont venus aux mains avec la police, et ont démolé plusieurs maisons.

L'impératrice d'Allemagne

Paris, 26.—L'impératrice Frédéric a visité aujourd'hui, en compagnie de sa fille la cathédrale de Notre-Dame et les jardins du Luxembourg.

La revanche

Berlin, 26.—La Gazette de Cologne commentant les ouvertures de conciliation faite à la France par l'empereur Guillaume, ouvertures dont elle trouve la preuve dans la visite à Paris de l'ex-impératrice, s'exprime comme suit: "Les Français ont bien le droit de songer à la revanche, mais ils n'ont pas le droit de blesser les sentiments du chef de l'Empire et de sa mère par de grossières insultes. Le peuple allemand ressent vivement l'insulte faite à son empereur, et il a le droit d'exiger que le peuple français le répare et efface cette tache à l'honneur de la France, en exigeant du gouvernement une réparation publique.

Les dernières pluies

Montréal, 26.—Les dernières pluies ont causé de sérieux dommages dans les districts environnants. St-Hyacinthe a souffert d'inondation et les eaux de la rivière Richelieu sont très hautes. Le train de Vermont Central aujourd'hui a dû faire un détour et prendre la route de Rouse's Point, parce que les lisses étaient déplacées sur le pont qui traverse la rivière près de DesRivières. Le train de Boston sur le C. P. R. a été retardé de trois heures par un accident du même genre résultant de la crue des eaux et de la débâcle.

Succession de M. Windom

New-York, 27.—Fou M. Windom, secrétaire du trésor américain, laisse à sa famille un revenu annuel de \$5,000.

Une exécution à Madagascar

Marseille, 27.—Le capitaine d'un navire, arrivé dans ce port et venant de Madagascar, dit qu'une révolte a éclaté parmi les indigènes de Madagascar, sur la côte voisine de la colonie française de Nossi-Bé. En conséquence les autorités ont fait mettre à mort plus de cent rebelles, ainsi que leurs femmes et leurs enfants.

LES TAXES

Les libéraux crient bien haut que nous sommes accablés de taxes, que le peuple gémit sous le fardeau des impôts.

Nous allons voir ce qu'il faut penser de ces jérémiades.

Le total du revenu pour l'année 1890 s'est élevé à \$39,879,925.

Mais il faut bien se rappeler que la somme de \$8,292,853 à soustraire de ce montant, ne représente pas du tout la taxation, mais tout simplement le revenu provenant de nos travaux publics, de nos bureaux de poste, de nos chemins de fer, de nos canaux et de l'intérêt sur nos placements.

Nous avons eu, en effet, pour chacun de ces services la pleine valeur de notre argent.

Il reste donc une somme de \$31,587,071 prélevée par les douanes et l'accise. C'est là ce qu'on appelle généralement la taxation, qui représente deux espèces d'impôts bien différents.

Ainsi, par exemple, les droits imposés sur les liqueurs et les tabacs, nous ont rapporté \$10,385,219 en 1889-90. Ce montant représente évidemment une contribution volontaire et non obligatoire, car celui qui ne veut pas boire de boissons enivrantes, n'a pas de taxes à payer, et si, par contre, il lui plaît de se payer ce qui n'est aucunement nécessaire à la vie, il n'a pas raison de se plaindre de la taxe qu'on lui impose. Rien de plus évident et de plus raisonnable.

En retranchant donc ce dernier montant, il resterait encore \$21,221,852 payées à titre de droits sur les articles de nécessité, de confort et de luxe. Nous pouvons déduire de ce chiffre \$1,500,000 payées sous forme de droits imposés sur les soieries, les articles de bijouterie et autres de même genre, qui ne sont ni nécessaires, ni d'usage ordinaire, mais simplement de luxe, et que ceux qui les achètent sont censés d'être capables de payer les droits imposés. Il resterait encore \$19,721,852 représentant les taxes imposées en 1889-90 sur des articles utiles et nécessaires, achetés par la population du Canada. Récapitulons :

	Montant	Montant par tête
Total du revenu, 1889-1890	\$39,879,925
A déduire les recettes venant des divers services publics.....	8,292,853
Droits de douane et d'accise.....	\$31,587,071	\$6.09
A déduire les droits perçus sur les liqueurs et les tabacs.....	10,365,219
Balance des taxes imposées sur des articles d'utilité et de luxe...\$21,221,852		\$4.09
A déduire les droits imposés sur les articles de luxe.....	1,500,000
Balance nette des taxes imposées sur les articles utiles et nécessaires.....	\$19,721,852	\$3.80

N'oublions pas que la taxe directe est inconnue sous notre système constitutionnel, pour le maintien des gouvernements du Canada et des provinces. En effet, le gouvernement fédéral paie à même les revenus généraux du pays, des subventions aux provinces représentant \$3,804,922. Il paie aussi l'intérêt sur des dettes provinciales s'élevant à \$109,000,000, lequel intérêt représenterait au taux net \$3,270,000 ; mais ce

montant est en réalité beaucoup plus élevé, vu que quelques-unes de ces dettes portent un intérêt très élevé. Il paie encore près de \$800,000 pour les traitements des gouverneurs provinciaux et des juges, ainsi que pour les tribunaux soit en tout \$8,000,000.

Nos différentes provinces sont ainsi subventionnées pour des services purement locaux et que les divers Etats qui composent la république américaine sont obligés de payer au moyen de la taxe directe.

A la mémoire de Rossini.

L'Académie musicale de Florence vient de fixer à 1894 la commémoration du troisième centenaire de la réforme mélodramatique florentine, d'après les études de la Société des Bardi, et qui furent commencées par l'exécution de l'opéra *Dafne*. Pour commémorer plus solennellement cet événement si important de l'histoire de l'art l'Académie Florence vient de proposer, qu'on insiste auprès de l'ancien comité pour le transport des restes mortels de Rossini, de Paris à Florence, et en même temps auprès de l'Académie de Sainte Cécile à Rome, qui a pris l'initiative de l'érection d'un monument à ce grand *maestro*, afin que l'inauguration de ce monument puisse se faire en même temps que la commémoration dont il s'agit.

COMTE DE QUEBEC

Près de trois cents électeurs de la paroisse de St-Ambroise de la Jeune-Lorette se sont réunis, hier soir, chez M. Belleau, pour entendre l'Hon. M. Flynn, le candidat conservateur, dont la popularité augmente de jour en jour dans cette partie du comté.

M. A. A. Rhéaume, venu pour appuyer la candidature de M. Flynn, a fait un vigoureux appel en faveur du candidat.

M. Charles N. Robitaille s'est également rendu à l'invitation des électeurs et les a engagés à appuyer de toutes leurs forces l'Hon. M. Flynn. Les orateurs ont été bien accueillis.

OPINION AMERICAINE

Parlant des effets que produira la réciprocité illimitée, c'est-à-dire la politique des libéraux, dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, le *Commercial Bulletin* de Boston dit :

" Par l'abolition des droits entre le Canada et les Etats-Unis et par l'imposition d'un droit sur les importations faites des autres pays, y compris l'Angleterre, le Canada, commercialement parlant, sera virtuellement annexé aux Etats-Unis. Il sera établi des conditions d'égalité qui feront disparaître en grande partie du moins, tous les avantages dont le cultivateur canadien jouit aujourd'hui.

MONTMOREUCY

Les meilleures nouvelles nous viennent du comté de Montmorency, où la candidature de M. Tarte devient de jour en jour plus impopulaire.

L'île d'Orléans réserve, nous dit-on, des surprises au champion de l'honnêteté politique en cette province.

Le nom de M. Arthur Turcotte rallie toutes les sympathies, et nos amis, forts de nombreuses adhésions libérales, travaillent pour lui avec ensemble et confiance.

UN TRIO

Wiman-Laurier-Mercier

" Rien ne pourrait contribuer davantage à amener l'annexion, que l'établissement de relations commerciales entre les deux pays." (Opinion de M. Erastus Wiman, devant un comité du sénat américain.)

" Une réforme est devenue absolument nécessaire. La réforme proposée est la réciprocité absolue, la liberté de commerce entre le Canada et les Etats-Unis. (Manifeste de l'hon. M. Laurier.)

" Cette conférence interprovinciale désire consigner l'opinion qu'une réciprocité sans restriction serait avantageuse à toutes les provinces du Canada. La réciprocité commerciale, avec les Etats-Unis, s'impose dans les circonstances, comme unique solution pratique de nos difficultés économiques." (Opinion de l'honorable M. Mercier.)

Nous conseillons aux cultivateurs de demander au premier hâbleur qui leur parlera de réciprocité illimitée, comment il fera pour vendre du foin canadien sur le marché américain, alors qu'il y a déjà sur ce marché plus de foin américain qu'il n'en faut.

Accidents—Secours aux mineurs de Springhill

Walperton, 27.—Un jeune garçon, Geo. Disch, âgé de 14 ans, s'est fait prendre ses habits dans l'engrenage d'une machine de la manufacture de Kerr & Harcourt, ici ; il fut entraîné avant qu'on pût lui porter secours et tué instantanément.

Windsor, 27.—Un vieillard de 80 ans, William Rae, de Colchester, est mort aujourd'hui ici, des blessures qu'il s'est infligées en tombant d'un escalier.

Toronto, 27.—Le comité exécutif du conseil de ville, ici, a décidé de souscrire une somme de \$2,000 pour les victimes du désastre de Springhill.

La grande loge franc-maçonnique ici a souscrit une somme de \$250 aux mêmes fins.

Cobourg, 27.—Un serre-frein du nom de Bret, a été la victime d'un pénible accident à la station du Grand-Tronc, ici, en accouplant deux chars. Il a glissé sur la glace et les chars lui ont passés sur le corps. Sa guérison est douteuse.

Nouvelle-Ecosse

Halifax, 28.—Le fonds de secours de la ville de Halifax, pour les victimes du désastre de Springhill s'élève maintenant à \$7,000.

—La corporation de Victoria, C. A., a fait don, par télégramme, d'un chèque de \$500 sur la Banque de la British North America, au fonds de secours pour les victimes de Springhill.

Secours public.—Une quarantaine.—Faillites

Montréal, 27.—A la requête de M. Seargent, gérant général de la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, le secrétaire du Trésor à Washington, a décidé de faire de Island Pond, Vt., une station de quarantaine pour les animaux venant du Canada, et en destination de tous les points des Etats-Unis.

M. Collins, manufacturier, a déposé son bilan à la demande de M. Auguste Leblanc. Le passif est de \$3,500.

William Cuddy, marchand de la rue Notre Dame, a aussi déposé son bilan à la demande de Thibaudeau, Frères & Cie. Passif, \$6,529.

Le conseil de ville de Montréal a voté une somme de \$5,000 pour les victimes du désastre de Springhill.

Cour Supreme

Ottawa, 27.—On a entendu ce matin, devant la cour suprême, l'appel de Peters et al., contre la Commission du Havre de Québec. Cet appel est basé sur une réclamation pour balance du contrat, pour ouvrage fait dans le havre de Québec par Peter Moore & Wright.

IL LEUR FAUT L'ANNEXION

Les journaux américains disent franchement leur façon de penser. Ils ne cachent pas qu'avec la réciprocité illimitée, c'est l'annexion qui nous arrive. Le *New-York Sun* a un article intitulé : " IL FAUT QUE ÇA ARRIVE! " *It is bound to come.*

Voici un résumé de cet article :

" La question publique qui prime toutes autres en ce moment au Canada est celle des relations commerciales à établir entre ce pays et les Etats-Unis. Et à l'avenir, cette question continuera d'être la plus absorbante.

Ceci signifie que le Canada marche rapidement vers l'annexion : il n'y a, à la vérité, aucun autre moyen de régler la question des relations commerciales."

SIR JOHN A. MACDONALD

Sir John A. Macdonald a été retenu à sa chambre une journée par son médecin, qui lui ordonnait du repos.

Il est aujourd'hui parfaitement rétabli, n'en déplaît à ses adversaires qui n'ont pu cacher leur satisfaction de voir hors de combat ce vieux luttteur qu'ils redoutent tant.

TERRIBLE OURAGAN

Pertes de vie

Mexico, 27.—Le port de San Felipe a été dévasté par un ouragan. 15 vaisseaux ont été naufragés et 18 maisons sont détruites. On rapporte plusieurs pertes de vie.

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

L'impératrice Frederick part de Paris

Paris, 27.—L'impératrice Frédérick d'Allemagne a quitté Paris ce matin.

Aucun incident hostile n'a signalé son départ. On peut cependant juger de la situation par le fait que, sur l'avis des autorités, l'impératrice a changé son itinéraire son trajet, dans la crainte d'être insultée par cette classe de la populace qui s'est fait du mauvais sang à causé de la présence de l'impératrice à Paris.

Il a été annoncé hier soir et ce matin qu'elle partirait pour Calais à 11.30 a. m., mais elle partit deux heures plus tôt et se jetant dans une voiture elle se rendit à toute vitesse à la gare du Nord, où elle monta à sur convoi qui la transporta à Boulogne.

L'impératrice ne traversera pas de ce port en Angleterre, elle se rendra de là à Calais, où un yacht royal attend son arrivée. Malgré les précautions prises, plusieurs centaines de personnes s'assemblèrent à la gare du Nord pour assister au départ. La foule a été calme et polie ; même la majorité des personnes présentes ôtèrent leurs chapeaux au passage de l'impératrice.

L'impératrice entra immédiatement dans char qui lui était réservé et souhaita cordialement adieu au représentant de l'ambassade allemande qui l'avait accompagnée jusqu'à la gare.

Déroulède et dix autres membres de la Ligue des Patriotes ont envoyé à la presse une lettre dans laquelle ils disent : " Notre but est atteint. L'action du Prussien est matée, la dignité de la France est sauvée. Toute autre démonstration que nous aurions jugée nécessaire, ne ferait que nous éloigner du grand esprit d'orgueil patriotique qui unit tous les Français."

Au cours d'une entrevue, Déroulède déclara que toute l'agitation contre l'impératrice Frédérick était due au fait que l'impératrice a renoncé à son incognito pour recevoir les ambassadeurs étrangers et visiter Versailles.

Le *Journal* dit : " Notre armée est prête, nos armements sont complets."

L'impératrice n'a cependant eu que des paroles élogieuses à l'adresse des Français.

Le *Tagblatt* déclare que le comte Van Munster, l'ambassadeur Allemand à Paris, dans une longue entrevue avec M. Ribot, le ministre des affaires étrangères, a donné avis que l'Allemagne vient de faire la dernière tentative pour se concilier la France.

Un billet promissoire

Quebec, 21 février 1891

« Comme député de Quebec-Centre, en retour de la confiance de mes électeurs, je promets leur donner le règlement du million du Pacifique et une aide pour le pont. »

V. CHATEAUVERT.

Voilà un billet promissoire signé par un homme d'affaire, en connaissance de cause ; il n'a pas été signé en blanc : la date, la considération, le montant, tout y est mentionné.

LES VÉRITABLES AMIS DU CANADA

Qui donc a fait plus pour les provinces que sir John ?

Qui, en 1884, nous a sauvés de nos embarras financiers ?

Sir John, en nous votant des *better terms* au montant de \$5,000,000,

Qui l'a combattu ? M. Laurier.

Qui a voté contre la province ?

M. Laurier.

Qui vote généralement contre les subsides aux chemins de fer des provinces ? Laurier, Cartwright.

Qui veut ruiner la confédération en la privant de son industrie nationale ?

Laurier, Cartwright, de société avec Wiman, Farrar et Goldwin Smith.

Qui veut enlever à la province de Québec toute influence politique en lançant le Canada dans l'annexion ?

Laurier, Cartwright, etc.

Qui veut nous imposer la taxe directe en nous enlevant les droits perçus sur les Américains ? Qui veut, par conséquent, mettre le gouvernement fédéral dans la nécessité de ne plus aider les provinces ?

Laurier, Cartwright, etc.

Les véritables amis de l'autonomie des provinces sont les conservateurs, qui veulent le maintien de la confédération, où l'élément français joue un rôle dominant à Ottawa, tout en possédant à Québec la somme de liberté religieuse, politique et civile la plus large qu'il soit possible de trouver dans le monde entier.

L'IDEE DE M. MERCIER

Le premier ministre de Québec place la lutte actuelle sur un tout autre terrain que M. Laurier et ses amis. Pour lui, il l'a déclaré de nouveau samedi soir aux électeurs de Québec-centre, c'est la lutte des cinq provinces qui ont approuvé les résolutions de la conférence interprovinciale contre le gouvernement fédéral.

Ce n'est pas dit-il, pour donner le pouvoir à M. Laurier qu'il combat, mais c'est pour écraser sir John Macdonald, l'opresseur des provinces.

Il défend la cause de l'autonomie des provinces contre les prétendus empiètements du pouvoir fédéral.

A l'exemple de Don Quichotte partant en guerre contre des moulins à vent, notre premier-ministre se fait le champion de griefs imaginaires contre un ennemi imaginaire.

La saine portion du peuple ne le prend pas au sérieux.

UN FAUX PAS DE M. MERCIER

Nous lisons dans le *Progrès du Saguenay* :

L'hon. Honoré Mercier vient de faire un mauvais pas, une naïveté qui nous étonne beaucoup de sa part. Il télégraphie à M. Elzéar Boivin que Mgr Bégin lui a dit que son clergé gardait la neutralité dans la présente lutte et qu'il avait vu le cardinal, *autant que possible*, pour protéger ses amis contre l'intervention du clergé en faveur de Sir A. P. Caron. Il est parfaitement connu aujourd'hui dans tout le comté que Mgr Bégin désire l'élection de Sir A. P. Caron, comme il était connu à la dernière élection qu'il désirait le succès de M. Côté, et ce ne sont pas les télégrammes de M. Mercier, encore moins les leçons tout à fait déplacées qu'il veut donner à notre clergé, qui empêcheront celui-ci de faire connaître son opinion en faveur de l'un ou de l'autre des candidats, s'il le juge à propos.

Après avoir répété le télégramme de M. Mercier à Québec, M. Martin reçoit la réponse suivante de M. T. C. Casgrain :

Québec, 24 février.

A V.-M. Martin, Ecr.,
Chicoutimi.

Mercier sachant que Mgr Bégin est en mer, et qu'il ne peut le contredire, affirme faussement, puisque Mgr Bégin m'a dit, à moi, que toutes ses sympathies étaient pour Caron. Caron a une lettre à cet effet que j'ai vue.

T.-CHASE CASGRAIN.

LES LIBÉRAUX ACCUSENT LACHEMENT LEUR ANCIEN CHEF M. BLAKE

Le fils de sir Richard Cartwright contredit les déclarations faites par son père

Vendredi soir, nous apprend une dépêche de Kingston, il y a eu grande assemblée des électeurs du comté de Frontenac, à Inverary. M. Kirkpatrick, le Dr Ryan et M. Rogers ont parlé dans les intérêts conservateurs, et MM. Harry Bawden et Alexander Cartwright, avocat, de Toronto, fils de sir Richard Cartwright, ont parlé pour les libéraux.

A cette assemblée d'Inverary, M. Bawden en cherchant à expliquer le silence de M. Blake sur la question de réciprocité illimitée, a dit : " M. Blake a reçu \$25,000 du chemin de fer canadien du Pacifique pour se fermer la bouche. " M. Kirkpatrick a répondu qu'une semblable accusation était une honte pour l'homme qui la portait et exigeait une preuve.

M. Bawden a dit : " Je puis la prouver. M. Cartwright peut confirmer ma déclaration. "

M. Cartwright s'avança alors et corrobora l'énoncé de M. Bawden, mais M. Kirkpatrick insistant pour avoir des preuves basées sur des documents, M. Cartwright a dû admettre qu'il ne faisait que donner cours à une rumeur qui circulait à Toronto.

" Mercredi, 4 mars, sera chanté dans la cathédrale de Nicolet le service anniversaire de feu M. Jules H. Paradis. "

DECES

Jeudi, le 26 février 1891, est décédé Charles, Edouard, François Xavier, enfant de Philip et Moisan, horloger. Le convoi partira de la résidence de son père, No 8, rue des Fos-és, dimanche, à 3 h. pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles.

UNE LISTE ELOQUENTE

La liste des libéraux dégoûtés de leur parti se grossit chaque jour. Ces hommes sont des patriotes, qui entrevoient l'abîme où les chefs de ce parti vont plonger ce pays, s'il parviennent à faire triompher leur programme de réciprocité illimitée. Ils veulent rester Canadiens.

Ces libéraux occupent tous des positions importantes ; ce sont des figures marquantes de leur parti, des hommes de la plus haute respectabilité. Voici leurs noms :

Ile du Prince-Edouard

M. James Yeo, ex-M. P.

Nouvelle-Ecosse

Ex-échevin Stevens, Joseph Dempster, Daniel Cronin, ex-échevin Stephen, échevin Mosher, E. A. Wilson, James Reeves, E. L. Tenerley, A. McInlay, W. McInlay.

Nouveau-Brunswick

C. N. Skinner, M. P., Silas Alward, M. P. P., A. A. Stockton, M. P. P., H. A. McKeown, M. P. P., Solliciteur général Pugsley, Arpenteur-général Tweedle, M. Lemon, Thomas Potts, George McLeod, ex-M. P., J. B. Snowball, ex-M. P., M. Robinson, M. P. P., D. G. Smith, rédacteur de l'*Advance* de Miramichi, Sénateur Glasier, M. Glasier, ex-M. P. P., Parker Glasier, Alexander Gibson, Thomas Coulter, M. P. P., Dr Atkinson, Carleton.

Québec

M. Jacques Grenier, ex-maire de Montréal ; Edgar Judge, M. Fogarty, George L'Abbé, Archibald McGown, jr, John Torrance, Ernest Desrosiers avocat, Montréal ; Payan et Ducloux, L. Côté, George Côté, Pâquet et Godbout, de St-Hyacinthe.

Ontario

Hon. Edward Blake, Hon. William McDougall, Gordon Brown, A. M. Smith, Stapleton Caldecott, ex-échevin Thomas Downey, W. T. Kiely, Hugh Blain, D. Gunn, ex-éch. G. F. Frankland, Henry Cawthra, James Adam, D. M. Watt, avocat, W. H. Brouse, avocat, capt. R. Skinner, Toronto ; John Stuart, Hamilton, Albert Ward, fabricant, Hamilton ; B. Greening, Hamilton ; J. Bond, cons., Toronto-Ouest ; L. J. Breithaupt, Berlin ; H. Krug, fabricant, Berlin ; Ex-Maire Janzen, Berlin ; D. Hibner, fabricant, Berlin ; Dr W. Wright, Berlin ; C. E. Meyer, Berlin ; W. A. Greene, Berlin ; J. K. Osborne, Brantford ; L. J. Whitehead, Brantford ; L. J. Whitehead, Brantford ; J. Bain, fabricant, Brantford ; M. Linton, fabricant, Brantford ; John McClary, London ; Adams & Sons, carrossiers, Paris ; Brown & Allan, Paris ; Stewart & Hutton, Paris ; Adams & Frère, Paris ; " Standard Feed Company, " Paris ; W. E. Ramsay, Kingston ; G. W. Robinson, fabricant, Kingston.

Reeve Fisher, Portsmouth ; échevin Charles Green, Belleville ; ex-échevin Harold, Belleville ; capt. Peacock, Huntsville ; Major Norman, Picton ; James Hay, Woodstock ; W. T. Bailey, Orangeville ; Mayor McCahill, Mount Forest ; David Gilmour, Trenton ; Timothy Greening & Son, Dundas ; A. T. Gurd, J. H. Fairbanks, comté Lambton ; James Stephens, T. D. Galloway, Warton ; Stephen Hickey, ex-maire, Logan ; Chef Jonathan, des sauvages des Six Nations ; Thomas Elmes, Princeton ; D. Cameron, Petrolia ; Hugh Lynch, Leeds S. Charles Mair, le poète patriote, John Inglis, Toronto, W. Ellis, fabricant, Brantford, S. F. McKinnon importateur, Toronto, H. Schwartz, cultivateur Waterloo, William East, fabricant, Toronto, M. Snowball, fabricant, St George, Robert Keays, ex-préfet du comté de Perth.

Arrière les taxeurs. Tel est le cri qui de ce jour jusqu'au 5 mars va accueillir par toute la province, par tout le pays, les candidats de la réciprocité illimitée.

LE FOIN

On parle beaucoup dans l'Est d'Ontario, comme ici, d'ailleurs, de la question du foin. Là, comme ici, les libéraux disent que le foin, de l'autre côté de la frontière, se vend plus cher qu'au Canada sur les marchés locaux. M. William Broder, de Morrisburg, Ontario, a reçu de M. William Dezele, de Lisbon Centre, N.-Y., une lettre qui corrobore en tous points les énoncés des conservateurs. Voici cette lettre.

Je suis un cultivateur américain et je demeure à Lisbon Centre, Etat de New-York, sur une ferme de 160 acres. La semaine dernière, j'ai été tous les jours sur le marché d'Ogdensburg et j'y ai acheté moi-même, pour une autre personne, du foin de bonne qualité pour \$5 la tonne.

" Le meilleur foin offert en vente sur ce marché, la semaine dernière, n'a pas rapporté plus de \$6 la tonne.

" Le prix des meilleures vaches est de \$25 par tête ; les chevaux, \$75 à \$100.

" Ce que, dans notre voisinage, l'on appelle une bonne terre, a été vendu, ces jours derniers, pour \$21 l'acre. Les bâtiments construits sur cette terre ont coûté au moins \$5,000 et sont en bon état.

" Ma terre m'a coûté \$65 l'acre il y a dix-sept ans. Je serais heureux, aujourd'hui, de la vendre pour \$35 l'acre.

" Je considère que les cultivateurs du Canada sont dans une condition tout aussi bonne que les cultivateurs américains occupent ; le sort des cultivateurs canadiens est bien meilleur que le sort des cultivateurs des Etats de la Nouvelle-Angleterre.

" Vous pouvez répandre cette lettre autant que vous le voudrez ; je n'en retire rien. "

PORT NEUF

Il y a eu hier à St-Raymond, une immense assemblée des électeurs de toutes les paroisses du comté de Port-neuf. Les deux candidats ont porté la parole. M. Vallée a remporté un véritable triomphe oratoire, qui a mis le comble au découragement de M. Delisle.

Tous les anciens amis de M. Vallée se rallient en masse autour de lui.

Le sort de M. Delisle est scellé. L'assemblée d'hier lui a donné le coup de grâce.

RIMOUSKI

Succès sur toute la ligne pour Sir A. P. Caron

(Dépêche spéciale)

Rimouski, 2 mars—La journée d'hier a été excellente pour la candidature de Sir Adolphe. Son adversaire a donné des signes évidents de faiblesse.

Dans plusieurs paroisses, le Dr Fiset n'était pas représenté.

A St-Fabien, M. Martineau a fait la discussion avec M. Tessier.

A St-Anaclet, M. Dionne a parlé pour sir Adolphe. Pas d'adversaire.

A Ste-Luce et à St-Donat, M. Taché a parlé pour Sir Adolphe. Pas d'adversaire.

A St-Gabriel, M. Asselin représentait sir Adolphe. Pas d'adversaire.

A St-Octave, le Dr Fiset et à St-Angèle, M. Pinault n'ont pu se faire entendre.

A Matane, M. Pouliot a parlé pour sir Adolphe. Pas d'adversaire.

A Rimouski, M. Bernier a parlé pour sir Adolphe. Pas d'adversaire.

A Ste-Blandine, MM. Jacob Gagné et J. A. Martin ont parlé pour Sir Adolphe. Pas d'adversaire non plus.

Vous pouvez affirmer que Sir Adolphe sera certainement élu par une forte majorité. Vous Verrez ce qu'valent les vantardises de l'*Electeur*.

Québec-Centre

HOURLAH POUR CHATEAUVERT

La candidature de M. Châteauevert devient de plus en plus populaire. Sir Charles Tupper a produit un excellent effet sur les électeurs qui sont allés entendre sa grande voix de tribun. Plusieurs qui hésitaient encore se sont ralliés à la cause du candidat québécois, à notre homme.

En face des déclarations nettes et franches de Sir John A. Macdonald que les deux grandes questions vitales pour Québec allaient recevoir une solution prochaine, nos concitoyens se demandent si réellement ce ne serait pas faire un acte antipatriotique que de voter contre M. Châteauevert, et ils ont parfaitement raison. Nous sommes en effet mis en demeure de prouver que nous sommes sérieux quand nous demandons au gouvernement de l'aide pour l'amélioration de notre port, et l'accroissement de notre commerce.

Nous voulons des élévateurs, d'un pont. Il ne tient qu'à nous avoir toutes ces choses si désirables. Pour cela, nous n'avons qu'une chose à faire et, disons-le, un devoir à remplir. C'est la grande question du moment. Puisqu'il faut que la politique s'en mêle, élisons l'homme qui a su déjà tirer parti de son influence, de sa force personnelle, pour obtenir des promesses formelles du gouvernement, promesses dont Sir Charles Tupper s'est fait l'écho.

Que chaque électeur de Québec-centre, et nous pourrions ajouter de Québec-ouest, se dise avant de faire sa croix sur le bulletin de vote qui lui sera présenté :

JE VAIS VOTER POUR M. CHATEAUEVERT, NON PARCE QU'IL EST CONSERVATEUR, MAIS PARCE QU'IL EST L'AMI DE QUÉBEC, L'HOMME DÉVOUÉ AVANT TOUT AUX INTÉRÊTS DU PEUPLE.

La "Vérité"

M. LAURIER

Nous lisons dans la *Vérité* :

Le *Manitoba* dit que M. Watson, autre candidat libéral au Manitoba, a fait la déclaration suivante : " J'AI LA PAROLE DE M. LAURIER ET DES DÉPUTÉS LIBÉRAUX DE QUÉBEC, ET JE PUIS VOUS ASSURER QU'ILS S'OPPOSERONT AU DÉSAVEU DE LA LOI SCOLAIRE DU MANITOBA. " Si M. Laurier ne donne pas immédiatement un démenti éclatant à cette déclaration qui, sans ce démenti, sera pour lui une flétrissure éternelle, les vrais patriotes n'ont qu'une chose à faire : voter contre tous ses candidats, sans miséricorde.

Allons, M. Laurier, exécutez-vous ça presse.

Faillites de la semaine

New-York, 27.—Le montant des faillites dans la puissance du Canada pour cette semaine, est de 43 contre 52 pour la semaine dernière et 34 pour la semaine correspondante de l'an dernier.

Le nombre total des faillites depuis le premier janvier 1891, jusqu'à cette date est de 426 contre 390 pour la même période, l'an dernier.

Echos d'Europe

Madrid, 27.—La conversion de la dette cubaine s'opérera la semaine prochaine. Le gouvernement va émettre un emprunt de 500 millions de francs.

L'ANNEXION

Il va sans dire que nos adversaires ne sont pas prêts à avouer au peuple qu'ils sont annexionnistes ; ce serait une tactique par trop mauvaise, en pleine campagne électorale surtout. Mais ils n'ont pas toujours été aussi scrupuleux dans le passé. L'on n'a pas oublié que l'*Electeur* publiait naguère le fameux manifeste annexionniste d'un temps qui n'est plus et qui, espérons-le, ne reviendra plus jamais. La *Patrie*, dans le même temps, allait droit au but et plaidait pour l'annexion avec une ferveur digne d'une meilleure cause.

Nous nous contenterons pour aujourd'hui de citer l'opinion de trois des coryphées du libéralisme, MM. David, Beau-grand et Poirier.

M. BEAUGRAND

Je bénirai le jour où je verrai le drapeau étoilé de l'Amérique flotter dans notre royaume. Un seul drapeau suffit à tous les pays sur ce continent. Lorsque le parti libéral du Canada sera une fois au pouvoir, l'annexion arrivera rapidement.

M. L. O. DAVID

" L'Amérique aux Américains. Notre intérêt n'est pas européen, mais américain et nos destinées américaines. Si nous étions annexés, nous profiterions des mêmes avantages du Massachusetts et de tous les États de l'Union Américaine ; il y aurait une lutte gigantesque entre les capitalistes anglais et américains et c'est le peuple qui en bénéficierait. S'il faut changer de gouvernement plus tard, nous demanderons l'annexion comme étant le système politique qui aurait le plus de force et nous serait le plus avantageux. "

Tout récemment encore à une assemblée à St-Jérôme.

M. POIRIER

disait au sujet de l'annexion les paroles suivantes :

" Oh ! Messieurs, que vient-on nous parler d'annexion et nous la faire prendre en grippe : Anglais pour Anglais, j'aime encore mieux ceux des États-Unis. "

Si ces trois libéraux ne sont pas annexionnistes, que sont-ils donc ?

Et bien, il en est ainsi des autres chefs, vrais ou prétendus.

Grattez un libéral, vous trouverez un annexionniste.

L'ORGANISATION A MONTREAL

LIBÉRAUX DESORGANISÉS

L'honorable M. Chapleau va remporter les sept-huitièmes des comtés

On télégraphie de Montréal au *Canada* en date du 25 février :

Samedi, les deux partis politiques avaient à peu près complété leur organisation dans notre district qui comprend trente et une divisions. En quelques endroits il y a encore quelques candidats de trop, que les chefs vont réduire à l'impuissance en leur refusant la sanction et les fonds.

Les libéraux n'ont pas déployé la semaine dernière l'activité qui avait marqué les débuts de la campagne. On dit tout haut que les deux distributeurs de fonds libéraux ont été trop coulants es premiers jours. MM. Perrault et Dandurand, chargés de cette partie de la campagne, ont cédé à l'enthousiasme des premiers jours et en peu de temps leur caisse s'est trouvée à sec. Le zèle s'est ralenti d'une façon lamentable. L'honorable M. Laurier s'est mis sur le chemin et il a vu M. Hickson du Grand-Tronc auquel il a demandé d'être candidat et de souscrire aux fonds. M. Hickson a refusé les deux choses.

Les libéraux de Montréal ont alors songé à demander des secours à Québec ; quel n'a pas été leur désappointement en voyant arriver de Québec M. Carrier, M. P. P., qui venait demander aux amis de Montréal une somme à peu près équivalente à celle dont ceux-ci ont besoin. Ajoutez à cela que l'honorable M. Mercier s'est tenu singulièrement à l'écart. Les libéraux soutiennent néanmoins que leur organisation est forte à tous points et que l'inactivité apparente de la semaine dernière n'est qu'une façon d'endormir l'ennemi.

Si c'était leur but, il n'a pas été atteint, car c'est justement durant les derniers huit jours que l'hon. M. Chapleau a fait plus de besogne. Son district est organisé jusque dans ses plus minutieux détails. L'exécutif de l'organisation est composé d'un groupe d'hommes habiles, patients, versés dans toutes les roueries électorales.

Ces hommes sont autant de chefs de départements qui ont mission de voir aux différentes branches de l'organisation. L'expédition des documents est énorme. Jamais la littérature électorale n'a été aussi variée.

Les amis de M. Chapleau soutiennent qu'il va remporter les sept huitièmes du district de Montréal et arriver au parlement avec la plus forte phalange qu'un chef français ait jamais eue.

Les désertions de quelques chefs libéraux ont eu un effet splendide pour les conservateurs, et le document Farrar a eu pour résultat de réveiller le vieux loyalisme anglais et de jeter du côté de l'honorable M. Chapleau des centaines d'anglais jusqu'ici tièdes aux réformistes.

D'un autre côté les ultramontains—castors effrayés par les menaces d'annexion contenues dans le programme libéral—vont ou se tenir à l'écart ou voter avec nous. Vous avez vu la position prise par l'*Elendard* et par les hons. MM. Beaubien et Boucherville.

Bref, jamais, du moins dans le district de Montréal, une lutte n'a eu aussi bonne apparence pour le parti conservateur.

CORRESPONDANCE

Monsieur le rédacteur,

Je crois que la *Compagnie de la traverse* qui fait le service entre Québec et Lévis devrait, pour la journée des élections le 5 mars prochain, faire circuler ses bateaux dans les vingt minutes au lieu de la demi-heure, pour donner plus de facilité aux électeurs qui ont droit de vote dans l'une et l'autre des deux villes.

Nul doute que les partis politiques bénéficieraient énormément de ce changement et de cette amélioration qui permettrait à un électeur, obligé de traverser, de faire le voyage beaucoup plus promptement et de perdre beaucoup moins de temps.

J'ose donc espérer que la *Compagnie* dont le but seul est de donner de l'accommodation aux habitants des deux rives, acquiescera à cette juste demande, vu que la traverse se fait aussi facilement qu'en été.

V. D.

ELECTIONS PAR ACCLAMATIONS

CONSERVATEURS

1. Simcoe-Sud : Tyrwhitt.
2. Provencher : Larivière.
3. Vancouver : Gordon.
4. Yale : Mara.
5. Gaspé : Joncas.

CONSERVATEUR-NATIONAL

1. Dorchester : Vaillancourt.

LIBÉRAUX

1. Québec-est : Laurier.
2. Lotbinière : Rinfret.

RICHELIEU

On écrit de Sorel :

Sir Hector Langevin a rencontré son adversaire M. Gouin devant une grande assemblée des électeurs de Richelieu, à Sorel, le jour de la nomination.

M. Gouin, se contenta de dire quelques paroles, puis appela M. Tarte, qui voulait avoir l'occasion de rencontrer sir Hector Langevin. Et l'assemblée avait été convoquée par nos amis conservateurs pour donner à M. Tarte l'occasion de formuler ses fausses accusations contre l'hon. M. Thos. McGreevy et MM. Connolly, Larkin & Cie.

Bien que M. Tarte eût averti Sir Hector qu'il produirait des documents l'incriminant, la substance de ses allégations n'a été qu'une répétition de ce qui a déjà paru plus d'une fois dans son journal *Le Canadien*.

La réponse de sir Hector fut pleine de sagesse. Il fit d'abord remarquer qu'en l'absence de preuve contre M. McGreevy et autres, il était forcé d'attendre que les témoignages fussent entendus devant le tribunal compétent.

Il assura, néanmoins, à ses auditeurs que, dans le cas où les accusations seraient prouvées, les coupables recevraient le châtement qu'ils méritent ; il attira l'attention sur le châtement qui fut infligé, dans le cas de sir Fred. Middleton et dans celui de M. J. O. Rykert.

Sir Hector en appela à l'immense assemblée qui l'écoutait, et demanda s'il n'était pas juste de différer de rendre un jugement jusqu'à ce que l'affaire eût été portée devant le tribunal compétent.

Il serait alors appelé à rendre témoignage sous serment. " D'après le *fair play* anglais, dit-il, il ne faut pas juger un accusé avant qu'il soit trouvé coupable. "

Il fit observer que les énoncés de M. Tarte ne contenaient qu'un côté de la question et que M. McGreevy n'avait pas encore été entendu. Il a nié formellement, dans la Chambre des Communes, les accusations portées par M. Tarte, et M. Tarte, ajoute sir Hector, est aujourd'hui poursuivi au criminel pour libelle.

" Il ne serait pas plus juste de condamner d'avance M. McGreevy, qu'il ne le serait de condamner M. Tarte pour libelle avant de lui avoir fait un procès régulier. "

Sir Hector nia en termes formels et explicites, avoir trempé d'une façon quelconque dans les actes répréhensibles que l'on impute à M. McGreevy ou à tout employé de son département. " J'ai toute raison de croire, dit-il, qu'aucun fonctionnaire n'est coupable, mais si, après enquête, il est constaté qu'un employé quelconque s'est rendu coupable d'un acte répréhensible, il sera très certainement puni. "

Parlant de M. Perly et de sa mise à la retraite, il dit qu'il ne consentira pas à ce que des changements soient faits avant que l'on n'ait fait une enquête complète sur les accusations pendantes.

Lorsque sir Hector eut fini de répondre, il reçut une véritable ovation.

M. Lemieux adressa ensuite la parole et fut suivi de M. E. A. D. Morgan, qui dénonça la conduite de M. Tarte dans les termes les plus énergiques.

Tous s'accordent à dire que sir Hector Langevin sera élu par une très forte majorité.

La taxe directe

RESULTAT DE LA RECIPROCITE ILLIMITEE

Dans un discours en 1889 à Toronto, M. Laurier faisait, d'après le *Globe*, la déclaration suivante :

Le peuple de la Grande-Bretagne ne voudra pas aujourd'hui revenir à une politique de liberté de commerce qu'elle a déjà adoptée et le Canada de son côté n'est pas en position en ce moment à cause des immenses revenus qu'il a à prélever d'adopter aucun autre tarif qu'un tarif de revenus.

Sir Richard Cartwright disait à Halifax, en 1878 :

Si vous abandonnez votre tarif douanier actuel, (17½ pour cent) IL VOUS FAUDRA AVOIR RECOURS A QUELQUE MODE DE TAXE DIRECTE ET A UNE TAXE DIRECTE FORMIDABLE.

Et l'organe en chef du parti libéral, dans un article publié le 28 janvier 1891 le *Globe*, demandait la taxe directe dans les termes suivants :

Sans vouloir en aucune façon lier les libéraux, le *Globe* préférerait voir la taxe directe poussée dans la pratique jusqu'à ses dernières limites.

La taxe directe ! Ce sera là une des premières, une des terribles conséquences de la réciprocité illimitée des libéraux ; et, quelle que soit la manière dont cette taxe sera prélevée, on peut être sûr d'une chose : c'est que le pauvre, celui dont les moyens sont restreints, et le cultivateur seront ceux que cet impôt affectera le plus.

Aujourd'hui, les impôts sont répartis d'une façon plus équitable. Les droits de douane constituent, en effet, le système de taxation le plus parfait qui puisse exister. Les articles qui ne sont pas de première nécessité, les articles de luxe, sont ceux qui sont frappés de l'impôt le plus élevé. Si le consommateur est riche, il achète les marchandises le plus fortement taxées ; s'il est pauvre, il n'est pas obligé d'acheter plus que les choses nécessaires à la vie, les choses produites par l'industrie nationale et dont le prix est établi d'après la demande.

A PROPOS DE LA CANDIDATURE DE M. MARTIN

Nous livrons à la réflexion de nos lecteurs l'extrait qui suit d'un article de la *Vérité* au sujet de la candidature du trop célèbre Joseph Martin, auteur des lois oppressives contre nos compatriotes de Manitoba.

Monsieur Martin, le trop fameux procureur général du cabinet Greenway, l'auteur des lois persécutrices qui oppriment nos coreligionnaires et nos compatriotes du Manitoba, abandonne son mandat provincial et se présente comme candidat de l'opposition fédérale. L'*Electeur* annonce la chose sous le titre de *bonne nouvelle* ! Perd-on complètement la tête à l'*Electeur* ? Le parti libéral, son chef, M. Laurier, ses organes et ses principaux membres acceptent-ils réellement la candidature de Martin, l'ennemi juré des écoles catholiques du Manitoba et de la langue française ? Il faut un oui ou non bien clair en réponse à cette question. Le silence ne suffit pas ; ou plutôt le silence équivaudrait à un oui. " Qui ne dit mot consent. " C'est le temps d'appliquer cet axiome.

Si d'ici à quelques jours M. Laurier et ses organes n'ont pas clairement et formellement répudié la candidature de M. Martin ; s'ils ne déclarent pas hautement qu'ils n'ont rien de commun avec cet homme, qui est la personification de la persécution religieuse et nationale, ils ne doivent pas espérer de recevoir l'appui de ceux des nôtres qui ont un

peu de cœur, un peu de patriotisme, un peu de dignité.

Si M. Laurier et ses principaux lieutenants, ses orateurs et ses journalistes ne dénoncent pas cette candidature, c'est qu'ils n'ont pas l'intention de briser l'œuvre sectaire de M. Martin, c'est qu'ils entendent laisser intacte la législation manitobaine qui frappe les écoles catholiques et ostracise la langue française. Il n'y a pas à en douter. Dès lors, il n'y aurait absolument rien à espérer, sous ce rapport, le plus important, d'un changement de régime. Non seulement il n'y aurait rien à espérer, mais nous aurions la certitude que M. Laurier n'apporterait aucun remède à la situation intolérable de nos coreligionnaires de l'ouest.

En attendant, M. Martin et les fanatiques qui le suivent font la guerre à nos amis parce qu'ils ont voté d'une manière favorable aux Jésuites.

HOMMAGE A LA PAPAUTE

M. de Vogue vient de faire paraître en volume plusieurs de ses articles publiés dans la *Revue des deux Mondes*, entre autres un remarquable article intitulé : *Les affaires de Rome*. Le volume est précédé d'une préface où nous lisons ce qui suit : " Il y a vingt ans, on a vu se dénouer sur ce théâtre une des plus émouvantes tragédies de l'histoire ; ayant frappé ce grand coup sur l'imagination des hommes, la direction s'est reposée. Nous avons connu la série des années maigres. Sans surprise et sans secousse, l'Europe se cristallisait dans la forme nouvelle qu'elle venait de recevoir. Certes, l'observateur pouvait toujours se divertir aux menus incidents de la comédie humaine : elle ne fait jamais relâche. Il y avait ça et là quelques belles scènes dramatiques, localisées en Turquie, en Russie. Mais elles n'affectaient pas le plan général des affaires du monde. On n'apercevait point ces changements essentiels d'idées d'horizons, de choses et de personnes, qui annoncent aux esprits les plus distraits le commencement d'une autre pièce.

" Depuis quelques années, l'histoire ne mérite plus ce reproche d'inactivité. Elle met en jeu ses plus prodigieux ressorts pour nous intéresser. Le théâtre est tout au travail de la pièce nouvelle. Si ce n'est pas encore elle que nous voyons, c'en est du moins le prologue. L'Allemagne nous a montré d'inoubliables spectacles, suivis d'une évolution sociale qui inquiète ou réjouit tout ce qu'il y a d'êtres pensants. Pour décrire la vie de ce pays depuis trois ans, ce ne serait pas trop d'un Shakespeare doublé d'un Montesquieu.

" La Papauté a repris au sommet de l'histoire une place dont on la croyait dépossédée à jamais. Il ne lui faudrait qu'un coup de génie pour revoir ses grands jours d'autrefois : elle paraît hésiter entre les deux camps sociaux qui se partagent le monde actuel : c'est une question de savoir si elle ne décidera pas la victoire en faveur de celui où elle jettera le poids de son autorité morale "

Quel magnifique hommage rendu à la Papauté par un observateur sympathique, il est vrai, au catholicisme, mais, dont les tendances sont bien loin d'être orthodoxes !

LA TOUR DE BABEL

Un religieux de l'ordre des Carmes a planté en Asie, sur la tour de Babel, dont les ruines subsistent encore, une statue de Notre-Dame des Victoires, bénite par Pie IX. La tour de Babel a perdu six de ses huit étages, mais les deux qui restent se découvrent de 80 kilomètres à la ronde. Sa base quadrangulaire a 194 mètres carrés. Les briques qui la composent sont de l'argile la plus pure et d'un blanc légèrement échauffé par une petite nuance fauve. Avant d'être cuites ces briques ont été couvertes de caractères cunéiformes. Le bitume qui a servi de ciment provient d'une source subsistant encore à peu de distance de la tour. L'érection de la statue de la Vierge sur la tour de Babel a donné lieu à une grande cérémonie à laquelle les musulmans eux-mêmes ont assisté. Ce pays est rempli de souvenirs du passé respectés par le temps.

LE PERE MONSABRE ET LE ROSAIRE

Le jour de la fête de la Purification de la T.-S. Vierge et de la présentation au Temple de N. S. Jésus-Christ, l'éloquente parole du Père Monsabré a retenti de nouveau pour célébrer les gloires de Marie, telles que les résume à son honneur et à notre profit la dévotion du Rosaire. L'église choisie pour ce sermon a été celle de Sainte Marie de la Minerve où cette dévotion a son siège principal et où l'illustre Dominicain a pu remplir encore une fois, au milieu même de sa famille religieuse et d'un immense auditoire qui se pressait autour de sa chaire, l'ancienne promesse qu'il a faite, a-t-il dit, de propager, partout où il prêcherait, la dévotion du Rosaire comme la plus chère à Marie. Et il a ajouté qu'il en parlait d'autant plus volontiers à Rome parce que cette dévotion y a reçu de nos jours un puissant essor, par l'œuvre de l'auguste et saint Pontife que l'on peut appeler le Pape du Rosaire.

D'après son étymologie, le Rosaire *Rosarium*, est un jardin planté de rosiers et couvert de roses ; et c'est à ce langage figuré, où la métaphore rend si bien la pensée, que le R. P. Monsabré a emprunté le sujet de son discours pour montrer d'abord que, de même que la rose est la reine des fleurs de même aussi Marie est la reine de toutes les créatures par la sublimité de ses privilèges et la perfection de ses vertus. En elle seule, s'est réalisé par un contraste divin l'union de la virginité avec la maternité, de l'innocence sans tache avec la douleur sans mesure, de la grandeur des privilèges et de la gloire avec la profondeur de l'humilité. Or la rose qui, dans une de ses variétés alpestres est toute blanche, figure cette innocence immaculée de Marie qui s'épanouit au milieu des épines, c'est-à-dire au milieu même de la corruption et de la misère commune aux enfants des hommes. Et Marie est si belle par son innocence toute pure par l'immensité de la grâce qui l'a prévenue et par la fidélité à y correspondre qu'elle résume éminemment en elle toute perfection créée, toute sainteté acquise, au point de ravir et le messager céleste qui la salue pleine de grâce, et Dieu même qui, par la voix de ses oracles, l'appelle sa bien aimée et s'y complait comme dans la plus haute splendeur de ses œuvres.

Mais l'innocence de Marie qui sem-

blait devoir la mettre à l'abri de la souffrance ne l'a pas empêchée de souffrir, et de souffrir par amour, c'est-à-dire librement autant qu'immensement à l'image de son divin Fils. C'est ce que représente la variété pourprée de la rose, et par là aussi le symbolisme de la rose a sa plus belle application dans Marie, mère de douleurs, reine des martyrs, souffrant pour nous avec son Fils, depuis qu'elle le vit naître dans le dénuement et croître dans la pauvreté, jusqu'à ce qu'elle l'accompagnât au Calvaire pour recevoir goutte à goutte dans son cœur maternel le sang de son Fils bien-aimé.

Enfin la variété de la rose couleur d'or nous présente aussi les gloires célestes de Marie depuis qu'elle est associée au triomphe de son Fils et qu'elle fait valoir pour nous sa toute puissante méditation. Et par une dernière ressemblance avec la rose, qui croît sur une tige modeste à la portée de la main, toutes les gloires, toutes les vertus, tous les privilèges de Marie sont rehaussés par le charme de son humilité qui la porte à s'appeler et se considérer comme la servante du Seigneur à ne mentionner que son abaissement dans le cantique même d'actions de grâce où elle chante les merveilles que Dieu a opérées en elle.

Continuant d'appliquer ensuite à la dévotion du Rosaire et aux grands exemples qu'elle nous propose dans la vie de la T.-S. Vierge et de son divin Fils la gracieuse image du jardin planté de rosiers et couvert de roses, l'éloquent orateur a montré que de même que les fleurs sont comme la prière de la création, de même aussi nos prières sont les fleurs qui attestent l'épanouissement de notre vie spirituelle et qui, par leur parfum nous rendent agréables à Dieu et pareillement, de même que la rose est la reine des fleurs, de même aussi le Rosaire est la reine des prières, et par ses formules populaires qui nous font prier d'après le propre enseignement de Jésus-Christ ou d'après les paroles de l'Ange saluant la Vierge, et par les mystères où se résument la vie cachée, la vie souffrante et la vie triomphante du Sauveur, et par les enseignements qui s'en dégagent pour affermir notre foi, pour rendre plus sûres nos espérances, pour enflammer notre charité et nous exciter à toutes les vertus, en nous rappelant les plus sublimes exemples.

Tressons-les donc, a dit l'illustre Dominicain, ces couronnes du Rosaire en l'honneur de Marie, car si la couronne est décernée à la bravoure, au triomphe à la gloire, rien certes n'est plus digne de nos hommages que cette Vierge sans tache qui a écrasé la tête du serpent, qui a triomphé de toutes les hérésies, qui a reçu les plus admirables privilèges et qui a mérité de recevoir au Ciel la plus belle couronne des élus. Tressons-les aussi ces couronnes du Rosaire par l'union de prières que représente cette dévotion, grâce à laquelle nous formons autour de notre Reine céleste une sainte ligue où les confrères du Rosaire, la main dans la main, font par leurs supplications unanimes une douce violence sur le cœur de Marie. Tressons-les enfin par l'imitation des vertus que le Rosaire nous rappelle, afin qu'à notre tour nous obtenions la couronne réservée à ceux qui, à l'exemple de Marie, auront reproduit en eux la bonne odeur du Christ et le parfum de sa grâce.

COMTE DE QUEBEC

M. FLYNN ACCLAME PARTOUT

Eloquents discours du candidat conservateur et de M. Chase Casgrain.

PIÈTRE FIGURE DU PREMIER-MINISTRE

S'il vous fallait croire l'Electeur de ce matin, l'honorable M. Flynn aurait subi un écrasement sans pareil, à Saint-Ambroise, hier.

C'est si peu le cas qu'il n'y pas même eu d'assemblée politique hier à la jeune Lorette.

Après la messe, à Charlesbourg, la discussion s'est faite entre les deux candidats et MM. Chase Casgrain et François Langelier. L'hon. M. Flynn a roulé ses adversaires. Il a traité avec une force de logique admirable toutes les questions politiques du jour, et M. Casgrain a soulevé l'enthousiasme de l'assemblée, dont les applaudissements étaient presque unanimes en faveur de la politique conservatrice si clairement exposée, si vaillamment soutenue par ces deux champions de la bonne cause.

Un boucher de Québec, qui n'est pas même électeur dans le comté de Québec, a fait quelques grossières interruptions, mais sans succès, on peut en être sûr.

A l'Ancienne Lorette, après vêpres, les deux candidats se sont rencontrés à une très nombreuse assemblée et MM. Casgrain, Fitzpatrick et Mercier ont aussi porté la parole.

M. Frémont a redit un petit boniment de discours qu'il débite en toute occasion depuis le commencement de la lutte, et qui paraît peu goûté des électeurs. Après quelques instants d'attention, on s'est mis à converser et à se distraire d'autre manière, en attendant un autre orateur. M. Chase Casgrain a fait renaitre l'intérêt dans l'auditoire par un discours de maître, qui a été compris et applaudi à outrance.

M. Fitzpatrick, qui lui a succédé sur le husting, a dû s'apercevoir que l'idée conservatrice s'est affermie dans le comté depuis les premiers jours de la lutte et que la candidature de M. Frémont perd du terrain de jour en jour. Plusieurs questions posées par différents électeurs l'ont visiblement embarrassé et il lui a fallu recourir à toute son habileté bien connue pour tourner les difficultés.

L'hon. M. Flynn s'est surpassé dans le discours qu'il a fait alors. Justement indigné des faussetés que l'on a colportées en son absence au sujet de sa conduite en chambre sur la question du pont de Québec, il a dénoncé le mensonge et flagellé les calomnieux avec une vigueur peu commune. M. Fitzpatrick, après avoir affirmé, quand personne n'était là pour le démentir, que M. Flynn avait voté, à la chambre de Québec, contre le pont, a été forcé d'avouer le contraire, et de déclarer à l'assemblée que, de fait M. Flynn avait appuyé le projet du pont, de son vote et de sa parole.

On s'imagine l'effet que cet aveu forcé a produit sur l'assemblée.

Le peuple, qui est franc et qui aime la franchise a acclamé d'un commun accord l'argumentation triomphante de l'honorable M. Flynn.

On a complètement démolé M. Frémont et son programme. M. Frémont ayant attaqué M. Flynn à propos de son vote sur la question du pont, M. Casgrain lui a répliqué vigoureusement en

lui demandant pourquoi, s'il est tellement intéressé à la construction du pont, il n'a rien fait au conseil de ville, comme maire de Québec, pour mettre à effet la loi de M. Mercier.

MM. Frémont et Fitzpatrick ayant pris presque tout le temps alloué à leur parti, il ne restait plus de réplique à M. Mercier que sept minutes. Franchement, si l'Hon. Premier-ministre ne peut se respecter et respecter les électeurs, il ferait bien mieux de rester chez lui. Il a été l'objet des huées et de la risée de l'assemblée : Que penser d'un Premier-ministre qui dit : " Les lois de M. Flynn sont des femelles, les miennes sont des mâles ; en temps d'élection, j'aime mieux les mâles que les femelles ! " Les partisans de M. Frémont sont partis découragés, tandis que l'assemblée presque tout entière acclamait l'Hon. M. Flynn.

Dans la soirée, le candidat conservateur a tenu une assemblée au Lac St-Charles, tandis que le Dr Grondin et M. Jules Côté adressaient la parole au Bon Royal. Notre excellent ami, M. B. Parent, maire de Charlesbourg, appelé par l'assemblée, fit un des discours les plus pratiques et les plus convaincants que nous ayons entendus pendant la campagne. Honneur à ce brave citoyen, pilier du parti conservateur, l'un des amis les plus dévoués du Canada. Tout présage pour l'Hon. M. Flynn une majorité de quatre ou cinq cents voix.

MENTEUR PUBLIC

L'honorable M. Mercier a affirmé, samedi soir, aux électeurs de Québec que le télégramme de Sir John A. Macdonald lu par Sir Charles Tupper à l'assemblée du Tara Hall, ne contient pas un mot au sujet du pont de Québec.

C'est une fausseté. La dépêche en question lue, par sir Charles Tupper aux acclamations de l'auditoire, contenait, en substance, ce qui suit : " Quant au pont de Québec, si les parties intéressées donnent une aide efficace, le gouvernement considérera favorablement un subside modéré."

On ne saurait désirer d'expression plus formelle sur la politique que le gouvernement entend suivre au sujet du pont.

La *Minerve* dit qu'à Montréal on est prêt à parier trois contre un que le résultat général des élections sera favorable au parti conservateur.

DE L'UNION DES CATHOLIQUES

Le dernier numéro des *Etudes Religieuses* contient un article, ou mieux tout un travail, du R. P. de Scoraille, sur cette grande question : *L'Union des catholiques français*. Il s'agit, hâtons-nous de le dire, non pas d'une union comprenant tout et particulièrement la question sociale, mais de la nécessité de nous unir pour défendre efficacement les droits de l'Eglise et, par conséquent, nos libertés nécessaires, contre la Révolution, maîtresse du pouvoir.

Le P. de Scoraille définit tout de suite et très nettement la situation : " Les ennemis de la religion ne cessent, dit-il, de l'attaquer avec acharnement et perfidie ; les fidèles ne résistent, en général, que trop faiblement et avec trop peu de constance." Résultat : nous nous affaiblissons et l'ennemi

grandit. « Mai pourquoi cette différence entre l'attaque et la défense : C'est que le parti révolutionnaire, bien que divisé sur quantité de points, fait toujours corps à l'unanimité contre la religion, tandis que les fidèles, même sur ce terrain, ne savent pas s'unir fortement. Rien de plus évident et aussi de mieux reconnu.

Puisque le défaut d'union cause notre faiblesse, le remède est indiqué : sachons nous unir et en même temps, nous organiser, car pour combattre avec chance de succès il faut, outre la bonne volonté, une organisation, un drapeau, un programme ; en d'autres termes, il faut constituer quelque chose qui sera le parti catholique, sauf le nom. Ce nom lui-même, le P. de Scoraille ne paraît pas, pour son compte, en avoir peur. Esprit net et connaissant bien sa langue il sait parfaitement que s'unir dans un intérêt commun contre d'autres qui ont une opinion opposée, c'est former un parti. Le bon sens l'avait reconnu dit et pratiqué avant que l'Académie l'eût noté dans le Dictionnaire. Le mot " parti ", par lui-même, n'est pas restrictif. Bossuet, qui s'y entendait, parlait du parti de Dieu. Mais, au fond, que nous importe ! Si le P. de Scoraille, qui préférerait la *Ligue catholique*, pouvait faire prévaloir cette dénomination, ce n'est pas l'*Univers* qui réclamerait. Oh non ! C'est, d'ailleurs, l'avis du très distingué directeur des *Etudes*, comme le nôtre, que mieux vaut travailler ferme à former l'œuvre que de discuter à l'avance sur son nom.

Après avoir exposé avec calme et vigueur l'état des choses, le R. P. de Scoraille montre, par des déductions lumineuses où le théologien fortifie le politique, qu'il est urgent d'agir et que les catholiques, s'ils savent le vouloir, agiront dans de bonnes conditions. Pour bien établir sa thèse, il étudie à fond ce point difficile et capital : Les catholiques quoiqu'ils appartiennent à divers partis politiques, toujours prêts à se disputer le pouvoir, peuvent-ils s'unir pour défendre en commun les intérêts religieux, qui sont ceux de tout l'ordre social ? La réponse, sagement étudiée, solidement raisonnée, clairement rendue, est affirmative.

Oui, cette union, " souhaitée de tous ceux qui veulent le salut du pays," est possible. Le R. P. de Scoraille achèvera d'en convaincre certains catholiques qui continuent d'en douter. Nous l'y aiderons par la reproduction de quelques extraits de son travail. Aujourd'hui nous voulons seulement noter ses conclusions. Après avoir expliqué que la diversité et l'opposition même des " convictions politiques " ne peut mettre à l'union des catholiques un obstacle insurmontable, il dit quels sacrifices devront faire les divers partis et quelles espérances ils devront et pourront garder. Ce point délicat est traité avec une grande puissance de dialectique, un sentiment très vif des intérêts religieux comme des besoins du pays, et non sans quelques circonlocutions.

Pourquoi des circonlocutions ? Ne serait-ce pas parce que l'auteur, dont le fond politique nous paraît très royaliste se trouve pris entre le désir de travailler à la formation d'un parti catholique, qu'il juge " indispensable ", et la crainte de gêner le parti de ses préférences, peut-être de ses espérances ? Ces préoccupations, sans faire broncher ni faiblir

e raisonnement, retardent un peu sa marche. On atteint le but, comme on arrive au-dessus de la grotte de Lourdes, par des lacets.

Si l'on peut trouver que l'auteur, dans la crainte de froisser les royalistes ou dans l'espoir de les entraîner en masse, leur fait la part trop belle, nul reproche semblable ne saurait lui être adressé au sujet de certain toast important et célèbre. Il n'admet pas du tout que, pour améliorer la république et reconquérir les droits et libertés qu'elle nous a volés il faille d'abord y entrer. La conclusion, c'est qu'il faut se borner à faire, en dehors de toute profession de foi politique le parti, la ligue ou l'union catholique.

Cette conclusion, nul ne l'ignore, est la nôtre. Mais si nous voulons avant tout le parti catholique, nous ne nous dissimulons pas que cette force, pour atteindre, c'est-à-dire pour rendre la république habitable devra trouver des alliés. Les catholiques, s'ils sont unis et résolus, peuvent arriver à dominer la situation mais non pas à imposer seuls leurs solutions. Donc, si des républicains indépendants, ou constitutionnels, ou conservateurs, font, dans des vues politiques, une marche parallèle à la nôtre, on ne nous verra pas tirer sur eux. Au contraire, quiconque veut, au nom de l'ordre, en finir avec les hommes et le régime du jour, est, quant à présent, notre allié. Ce doit être là, au fond, l'avis du R. P. de Scoraille, et s'il faut un jour examiner de près cette question nous serons d'accord.

Par exemple, il est un point sur lequel la conclusion du docte directeur des *Etudes* très juste en théorie, nous laisse de grands doutes quant à la pratique ; et malheureusement c'est le point décisif. L'Union catholique, d'après ses explications et ses vues, doit s'organiser et marcher au combat avec tout le corps épiscopal pour chef. Il voit déjà prêtre et fidèles suivant en masse les évêques et ne doute pas que ce vigoureux et généreux assaut n'ait pour résultat le triomphe.

Assurément, l'union militante de toutes les forces catholiques, hiérarchie en tête, donnerait vite de grands fruits, sinon un succès absolu. Une telle organisation serait donc l'idéal ; mais cet idéal, comment l'atteindre ? Comment passer du désir au fait ?

Le parti catholique, bien que poursuivant essentiellement un but religieux et acceptant la forme gouvernementale établie, serait de toute nécessité un parti d'opposition politique. Le terrain politique serait, en effet, son terrain de combat, puisqu'il ne pourrait reconquérir nos droits qu'à la condition de vaincre dans les élections des hommes du régime actuel. S'il ne faisait pas cela, s'il ne travaillait pas résolument à détruire la majorité maîtresse des Chambres, à chasser du pouvoir les sectaires persécuteurs et exploités qui le detiennent, que ferait-il ? à qui pourrait-il aboutir ?

La guerre aux gouvernants, une guerre absolue, une guerre de destruction serait donc obligatoire. Nous n'existons que pour cela. Eh bien, dans la situation politique, légale, constitutionnelle, ou sont nos évêques, le R. P. Scoraille croit-il qu'ils puissent prendre la conduite, la responsabilité d'une semblable campagne ? Ce qui vient de se passer pour l'incident du diocèse de Bayonne

indique le caractère que prendrait tout de suite le conflit, à quelles extrémités le gouvernement se porterait. Les évêques et leurs prêtres seraient frappés, Rome mis en cause et le Concordat menacé, puis brisé.

Si l'on veut aller jusque-là, nous n'avons rien à dire. Mais nous croirions sortir de notre rôle en y poussant. Qu'on ne dénonce pas notre réserve, notre prudence, comme pusillanimité. Certes, le jour où nos évêques jugeront nécessaire d'exposer à de tels risques, non leurs personnes, — c'est un sacrifice auquel ils sont prêts, — mais les intérêts dont ils ont la garde, nous serons à notre poste, derrière eux.

Ne poussez-vous pas trop au noir, nous dira peut-être quelque optimiste, et n'a-t-on pas le droit d'espérer que nos gouvernants, gagnés tout à coup à des idées de justice, verraient toute la hiérarchie ecclésiastique donner l'assaut à leurs lois, sans entrer en fureur contre cet usage de la liberté? Non, nous ne croyons pas cela, et nous sommes d'avis qu'aucun des nôtres ne le croit non plus. Alors que faire? Nous posons cette question au R. P. de Scoraille. Autre point d'importance: n'est-il pas évident, que même si une organisation militante du parti catholique sous la direction des évêques était possible, il serait très difficile, dans l'état présent des choses, de lui donner l'unité d'action indispensable? Les vifs débats soulevés par le toast de S. Em. le cardinal Lavignerie ont prouvé, en effet, que, sur la question politique et particulièrement sur l'attitude à prendre vis-à-vis du régime républicain, tous les membres de l'épiscopat ne sont pas d'accord. Que le R. P. de Scoraille veuille bien se reporter à ce qui a été dit et écrit sur cette grosse affaire depuis deux mois et il reconnaîtra que dans tel diocèse le comité d'action catholique devrait pour premier article de son programme et base de ses opérations, accepter sans arrière-pensée la république, principe et fait; que dans tel autre il devrait affirmer sa foi en la royauté, et qu'ailleurs il aurait pour règle de ne pas conclure.

Peut-être trouvera-t-on mauvais que nous mettions ainsi le doigt sur ces difficultés capitales. Cependant quand les faits ont une telle évidence, que peut-on gagner à parler comme s'ils n'existaient point? Irons nous engager le combat en prenant pour appui une équivoque, un malentendu? A quoi cela nous mènerait-il? Reconnaissons donc tout d'abord et carrément que, si une union catholique-agissante, agressive, ayant pour but d'en finir avec la république de nos républicains, ne peut être faite sans que toute la hiérarchie ecclésiastique soit en tête, il est très difficile d'y compter. Alors, tenons-nous-en aux associations de prières aux œuvres charitables qui naturellement relèvent de l'évêque, et qu'il peut diriger sans que le gouvernement en prenne ombrage. Mais ajournons indéfiniment toute action d'ensemble sur le terrain politique.

Cependant, nous dit-on, une union catholique revendiquant à la fois les droits de l'Eglise, du père de famille, du peuple chrétien, ne saurait se former si les évêques la repoussent. Sans nul doute, et aucun de nous n'en voudrait à ce prix. Mais Rome et les évêques, sans répondre en rien de l'union catholique, de ses actes, de ses combats, ne pourraient-ils la laisser s'établir et agir?

Cela s'est déjà fait de nos jours, en France et ailleurs, avec succès. Pourquoi cela ne se ferait-il pas encore?

EUGÈNE VEUILLOT.

LA LUTTE

Quelques jours à peine nous séparent du scrutin général. La lutte se fait de notre côté avec une ardeur de plus en plus vive, et la cause conservatrice dans ce district gagne du terrain tous les jours. Les informations reçues des divers comtés nous permettent maintenant d'affirmer qu'il s'est fait dans le district de Québec un mouvement très prononcé vers le principe conservateur, et que le vote populaire nous sera plus favorable que jamais.

Nos adversaires se rendent compte de ce qui se passe.

Aussi attendons-nous à ce qu'ils prennent tous les moyens avouables et inavouables pour conjurer le sort qui les menace. Que tous nos amis aient l'œil ouvert. Le succès nous attend.

CULTIVATEURS

On vous trompe

L'Electeur publie ce qui suit:

"Voici comment la question se présente aux cultivateurs:

"Le prix qu'on leur offre pour leurs produits est réglé par le tarif douanier américain. Plus ce tarif est élevé, moins on leur donne pour leurs produits."

C'est une fausseté.

La question se pose aux cultivateurs canadiens comme aux autres: le prix qu'ils recherchent c'est le plus élevé, et jusqu'à présent le marché le plus avantageux, pour la plupart de nos produits, a été le marché anglais, où le tarif américain n'a rien à faire, nous supposons bien.

Le marché américain ne sera jamais indispensable pour nous, comme l'a bien prouvé la tentative infructueuse de McKinley; nous vendons aujourd'hui aussi bien la plupart de nos produits qu'avant; ce marché ne sera même jamais le meilleur pour l'excellente raison que le peuple américain produit plus vite, à plus bas prix que nous, et possède plus de capitaux et de matières premières que le Canada. Si les États-Unis sont un marché de 65 millions d'habitants, ces 65 millions d'habitants sont autant de compétiteurs pour nos 5 millions de Canadiens, cultivateurs ou autres.

On se demande si, dans une pareille lutte, 5 millions de Canadiens l'emportent sur 65 millions de producteurs américains.

Il y a des visionnaires assez naïfs, à moins qu'ils ne soient aveugles volontaires de mauvaise foi par conséquent, pour n'accepter les américains que comme consommateurs et acheteurs, pendant que pour nous, ils seraient aussi des producteurs chez eux et des vendeurs au Canada, contre nos propres nationaux.

La trahison suinte par tous les pores de nos rouges grins quand ils disent que nous avons absolument besoin du marché américain, dont nous serions les humbles vassaux, pendant que ce sont les Américains qui ont besoin de nous pour placer leurs produits de rebut et leurs marchandises avariées.

C'est là toute la question, et elle se pose aux cultivateurs comme à tous les citoyens de bon sens et de cœur.

En vue des élections

Londres, 27.—Les libéraux et conservateurs se préparent activement à la prochaine lutte électorale. Tout indique que les conservateurs feront de la question ouvrière le principal article de leur programme.

Mort d'un romancier

Paris, 27.—Fortuné Duboisgobey, le romancier, vient de mourir.

Echos & Nouvelles

Cour de police

Un vendeur de boisson sans licence a été condamné ce matin à \$75 d'amende ou trois mois de prison. Il a payé l'amende.

Contestation d'élection municipale

Ce matin, en cour de révision, le président du tribunal, l'honorable juge Casault a donné le jugement de cette cour dans la cause de Beaubien et Béland.

Le jugement de la Cour inférieure a été infirmé, et le défendeur Béland a été déclaré déchu du droit de siéger comme échevin pour le quartier St-Roch, son élection étant nulle dès l'origine, attendu qu'il était la caution d'un entrepreneur de la cité de Québec.

Le défendeur a été condamné à payer les frais des deux cours.

Le requérant M. Omer Beaubien, était représenté par M. E. Lortie, avocat, et M. P. MacKay comme conseil. Le défendeur Béland avait pour procureurs MM. Amyot, Pelletier et Fontaine.

Reconstruction

On a commencé la reconstruction des édifices de la compagnie des tramways de la rue St-Jean, incendiés dans la nuit de Noël. Les travaux seront complétés vers la fin d'avril. M. Côté a le contrat de la maçonnerie et M. Peters fera le travail de menuiserie.

Accident

Les laitiers de Québec ont pris l'habitude d'aller grand train dans les rues, cela brasse mieux le lait. Seulement, cela estropie parfois les passants: c'est là l'inconvénient. Jeudi près-midi, M. Z. Vandry, du faubourg St-Jean, a été terrassé par un de ces fougereux équipages, qui lui a passé sur le corps. Heureusement, M. Vandry en a été quitte pour une jambe contusionnée.

Conseil de ville

La séance du conseil de ville convoquée pour hier soir n'a pas eu lieu faute de quorum. Les circonstances politiques absorbent l'attention générale.

Personnel

M. le magistrat de police Chauveau est arrivé ce matin d'un voyage de six semaines aux Indes Occidentales.

—M. Joseph Reynar, de Trois-Rivières, est en cette ville.

Hypnotisme

Très intéressante conférence du Dr Vallée sur l'hypnotisme hier soir à l'Université Laval. L'auditoire était moins nombreux que d'habitude, à raison de la lutte électorale.

Les blessés de l'explosion

M. Warren un des blessés de l'explosion à la filature de laine a été transporté chez lui. Le jeune Stoyles est encore dans un état très critique à la résidence de sa mère et le docteur Elliot n'a pas grand espoir de la sauver.

Le choc causé par la nouvelle que son mari et son fils avaient été blessés, a été trop violent pour Mme Morisson et elle est devenue folle. On l'a transportée ces jours derniers à l'asile du docteur McKay, chemin Ste-Foye.

Les victimes de l'explosion de la Filature qui sont encore à l'Hôtel-Dieu prennent beaucoup de mieux.

M. Emmanuel Filteau quoique très faible encore, pourra être conduit dans sa famille, à Lévis dans quelques jours.

M. Martineau est presque rétabli et sera transporté dans sa famille à St-Roch, ces jours-ci.

Pearson est toujours dans le même état, mais tout de même les médecins espèrent le sauver.

La jeune fille Rousseau se rétablit rapidement.

Tous ne tarissent pas d'éloges envers les bonnes Sœurs qui, sans cesse, leur prodiguent leurs soins assidus.

Un homme tué sur l'Intercolonial

Dimanche après-midi, vers deux heures un nommé Pierre L'Italien a été tué sur l'Intercolonial à l'arrivée du convoi express de Halifax. Il marchait sur la ligne lorsqu'il a été frappé par l'engin. Quelques journaliers, témoins de l'accident, se sont rendus immédiatement sur la ligne et ont trouvé le cadavre du malheureux L'Italien affreusement mutilé. On l'a transporté chez le docteur Marsan et une enquête sera tenue à Saint-Joseph ce matin. Le défunt qui résidait à Saint-Joseph, était marié et père de cinq enfants.

De retour

M. J. B. Charleson, inspecteur des terres à bois, est de retour d'une tournée d'inspection dans la région du haut Ottawa.

Vol considérable

M. F. X. Soucy, restaurateur de la rue Saint-Paul, en cette ville, a fermé sa buvette comme de coutume, à minuit, samedi, et se retira pour la nuit. Quelle ne fut pas sa surprise, dimanche matin, en descendant dans la bar, de s'apercevoir qu'un de ses safes avait été enlevé pendant la nuit. On fit immédiatement des recherches et peu à après, le safe a été retrouvé dans un hangar sur le marché des animaux, au palais. Le safe avait été complètement brisé et tout son contenu enlevé. Lorsque M. Soucy laissa son restaurant samedi soir, il y avait \$425 et deux montres en or dont l'une de la valeur de \$150.

Il n'y a nul doute que le vol a été commis par des personnes qui savaient où M. Soucy plaçait son argent, car il y avait un autre coffre-fort dans la buvette mais les voleurs ont eu bien soin de ne pas y toucher. De plus un des voleurs a dû se tenir caché dans une chambre avoisinante, car la porte de la buvette a été ouverte en enlevant une barre de fer derrière la porte.

Les détectives Fleury et Walsh sont à la recherche des voleurs et espèrent les arrêter sous peu.

Navires de guerre Anglais

La reine Victoria, le prince de Galles et la princesse Henry de Battenberg, accompagnés d'une suite brillante, se sont rendus jeudi, à Portsmouth, pour assister au lancement de deux navires de guerre, le *Royal Sovereign* et le *Royal Arthur*.

Le *Royal Sovereign*, le plus grand navire de guerre qui ait été construit en Angleterre, est un cuirassier d'escadre de 14,150 tonnes de déplacement; ses machines développent 13,000 chevaux-vapeur et il est armé de 14 canons.

Le *Royal Arthur* est un croiseur à hélice déplaçant 6,700 tonnes, ayant des machines de la force de 12,000 chevaux-vapeur et portant 12 canons. Il devait s'appeler *Centaure*; par ordre de la reine, on a changé ce nom en celui de *Duke of Connaught*; puis, presque au dernier moment, sur un nouvel ordre de Sa Majesté, on lui a donné le nom de *Royal Arthur*.

Le lancement a eu lieu avec le cérémonial ordinaire et a parfaitement réussi.

Erin go bragh!

Nos compatriotes irlandais se sont réunis en grand nombre, hier l'après-midi au Tara Hall, afin d'aviser aux préparatifs à faire pour célébrer la Saint-Patrick. Deux semaines seulement nous séparent maintenant de cette fête nationale.

Signe du printemps

On signale l'apparition des corneilles dans plusieurs campagnes des environs de la ville. D'après la remarque des anciens, le printemps suit de près les corneilles.

Bagarre

Deux amis en temps ordinaire, mais ennemis en temps d'élection, se sont rencontrés sur le marché Finlay et après avoir discuté politique, se sont battus à coups de poing. Les spectateurs, assez nombreux, ont fait cercle, chacun encourageant son homme.

Pendant que les deux champions se disputaient la victoire, un des spectateurs qui avait parlé trop fort reçut une tape qui l'envoya rouler sur le carreau. Il se releva et sauta sur son agresseur. La bagarre serait sans doute devenue générale et aurait peut-être mal tourné pour quelques-uns sans l'intervention de la police.

Pilules et onguent d'Holloway

Les mauvais effets combinés de l'encombrement, des occupations sédentaires et de la monotonie de la vie ne sont que trop bien connus de tous ceux qui sont obligés de passer leur vie dans les fabriques et les ateliers remplis d'ouvriers. Ce genre de vie affaiblit la santé générale, produit la constipation chronique, l'indigestion et diverses espèces de maladie de la peau. Les remèdes d'Holloway sont d'une valeur inestimable pour les personnes de cette condition, car on peut en faire usage sans quitter le travail, vu que ce sont des compositions purement végétales et qu'elles agissent sans danger sur les constitutions les plus délicates. Une expérience de plus de cinquante ans prouve que rien ne surpasse l'efficacité des remèdes d'Holloway pour guérir les maux de jambe, les hémorroïdes, les blessures de tous genres.

Echos & Nouvelles

Cour de police

Philéas Girard a été condamné ce matin en cour de police à \$120 d'amende et aux frais ou 3 mois de prison, pour vente de boisson sans licence.

Judiciaire

En Cour Supérieure, ce matin, l'hon. juge Caron a renvoyé l'exception à la forme dans la cause de Tarte vs McGreevy. Dans la cause de Molony contre McDonald la motion pour nouveau retour du shérif est accordée.

Mort prématurée

M. Andrew Landrigan, agent de la station de St-Gabriel, sur le chemin de fer du lac St-Jean, vient de succomber à une courte maladie à l'âge de 35 ans.

Enquête

L'enquête du coroner se continue sur l'accident de la filature de laine. Les derniers témoignages reçus de MM. Benjamin Harvey, Joseph Samson et Joseph Beaulieu portent, sur des questions techniques relatives aux machines et bouilloires.

Au Recorder

Plusieurs citoyens ont été condamnés à \$1 d'amende et aux frais pour avoir négligé d'enlever la neige devant leurs résidences.

Bureau de direction

MM. F. Kirouac, J. Bouchard, L. Bilo-deau, Ed. Lacroix, L. J. Demers, D. Arcand et F. Dufferes ont été élus directeurs de la Société de Prêts et Placements pour l'année courante. M. Kirouac a été réélu Président et M. Ed. Lacroix Vice-Président.

Faux prétexte

On nous annonce qu'une femme qui se dit veuve de l'une des victimes de la catastrophe de la manufacture de laine va de porte en porte à St-Roch demandant la charité. Elle se dit la veuve de Chs. E. Villeneuve. C'est une supercherie.

Décédé

M. George Sylvain, ex M. P. pour Rimouski, est décédé ce matin à Rimouski.

Disparu

Un jeune homme représentant à St-Roch une maison de cuir de Montréal est disparu, avec de l'argent de son patron et laissant des dettes.

Trouvé mort

Un bébé de huit mois, enfant de M. Bruno Bourret, cordonnier, no 138 rue Metcalfe, Saint-Sauveur, a été trouvé mort dans le lit à côté de sa mère. Une enquête sera faite.

Accident

Hier deux journaliers, qui venaient d'enlever la neige sur la bâtisse occupée par la compagnie Royal Insurance, ont été assez sérieusement blessés. Il avait à peine quitté le bureau de la compagnie Royal Insurance lorsqu'une immense quantité de neige et de glace tomba de la maison voisine No 68 rue Saint-Pierre. Tous deux ont été jetés sur le sol et l'un d'eux a eu le bras fracturé.

L'explosion

LE VERDICT DU JURY

M. le coroner Belleau a terminé hier son enquête sur la catastrophe de la Fabrique de laine.

Après quelques instants de délibération, le jury a prononcé le verdict suivant :

"Que Arthur Tweedell a été tué par l'explosion de la bouilloire centrale de la Québec Worsted Co., (limited), la dite explosion résultant d'une trop haute pression de vapeur dans la dite bouilloire, causée par la "stop valve" qui était alors fermée.

"De plus, les jurés recommandent de nommer comme cela se pratique ailleurs des inspecteurs de bouilloires dans les villes et les districts, ayant des connaissances à la fois pratiques et théoriques et une certaine expérience dans la manufacture d'engins et de bouilloires, ainsi que sur leur fonctionnement (all connections and appliances.)

Ordres sacrés

M. Félix Carbray est en ce moment à Baltimore. Il a assisté ces jours derniers à l'ordination au sous-diaconat de son fils le révérend M. Paul Carbray. L'ordination a été faite par Son Eminence le cardinal Gibbons.

Grand-Tronc

Etat des recettes pour la semaine finissant le 21 février 1891 :

Table with 2 columns: 1891, 1890. Rows include Train des passagers, Train de fret, Total, Diminution.

La question des Jésuites

L'hon. M. Mercier a envoyé au Pape une copie du volume qui vient d'être publié sur le règlement de la question des biens des Jésuites.

Soumissions

Le bureau des travaux publics de Québec demande des soumissions pour les nouvelles constructions à faire à l'école normale McGill de Montréal.

Commerce

M. C. E. McKeen, de Truro, N. E., doit établir à Québec un grand commerce de chaussures.

MM. Campbell et Brodie, de Québec, doivent aussi entreprendre le commerce de chaussures en notre ville.

Au Recorder

Ce matin, un cordonnier est condamné à \$10 d'amende pour avoir troublé la paix et brisé une vitre à l'hôtel Poitras.

Un charretier paye une amende de \$2.60 pour avoir blasphémé.

Enquête et verdict

M. le coroner Belleau, a tenu une enquête sur la mort de l'enfant de M. Bruno Borret, cordonnier de St-Sauveur. Comme nous l'avons annoncé, l'enfant a été trouvé mort dans le lit. Se basant sur le témoignage du Dr Giasson, le jury a rendu un verdict à l'effet que la mort était due à la rupture d'un vaisseau dans l'abdomen.

Suites d'un accident

Nous regrettons d'apprendre que Madame Denis Hudon qui a été renversée par un cheval échappé, appartenant à M. Macquet, ces jours derniers ne va guère mieux et sera forcée de garder la maison encore quelques semaines.

Délire alcoolique

Un individu, qui dit se nommer Laurent, est allé demander protection au poste central de police hier soir, déclarant qu'il avait peur de tuer quelqu'un. Il souffrait de delirium tremens.

Ce matin il a comparu devant le Recorder, qui l'a remis en liberté sur sa promesse qu'il retournerait dans sa famille et ne boirait plus.

Au recorder

Plusieurs témoins ont été entendus ce matin dans la cause d'assaut sur la police à St-Sauveur. Le recorder a pris la cause en délibéré.

James Walker est condamné à trois mois de prison pour vagabondage.

Commencement d'incendie

Les pompiers ont été appelés à un commencement d'incendie à la résidence de M. George Lefavre rue McMahon. Une servante à laquelle ont été confiés les enfants a découvert un canapé en feu dans la chambre où dormait le bébé. Elle eut la présence d'esprit d'enlever l'enfant, qui eût été brûlé vif, et de donner l'alarme. Les dommages s'élèvent à une centaine de piastres.

L'œuvre du pain

Bon nombre de citoyens de Québec et des environs font partie d'une association, connue sous le nom de "l'œuvre du pain", qui a pour but le soutien des pauvres filles pénitentes qui vont chercher un asile sous le toit du Bon Pasteur. L'association compte encore des membres dans les paroisses mêmes les plus éloignées, et l'aumône du pauvre se joint à celle du riche pour contribuer au salut de ces pauvres âmes.

Pour encourager cette œuvre, Son Eminence le Cardinal E. A. Taschereau, a bien voulu y donner sa haute approbation et permettre à la communauté du Bon Pasteur, de faire participer tous les associés, vivants ou défunts, à deux avantages spirituels.

Hier dans la chapelle du Bon Pasteur, une grande messe était chantée pour les membres vivants de l'association. M. l'abbé L. A. Pâquet, professeur au séminaire de cette ville, adressa la parole aux bienfaiteurs de la dite œuvre. Il avait pris pour texte : "L'âme miséricordieuse en pratiquant la charité sert ses propres intérêts. Benefacit sibi sicut vult misericors." (Prov. 11-17). Rappelant aux associés le but de l'œuvre, M. l'abbé L. A. Pâquet encouragea leur zèle et leur charité en leur démontrant que l'aumône rachète les péchés, qu'elle est une source de bénédictions et qu'elle remplit l'âme d'un vrai bonheur.

Pour la Terre Sainte

Le révérend M. R. Lagueux, de Lévis, et Turgeon de Québec, tous deux élèves du collège Canadien de Rome, doivent partir samedi pour un voyage en Terre Sainte.

Eprouvé

M. Amédée Robitaille avocat, de cette ville, a perdu, hier soir, l'aîné de ses enfants, âgé de dix ans et quatre mois. Nos sympathies.

Mort subite

Mme veuve Jean Lachance, née Catherino Ste-Hilaire, est morte hier au Cap Blanc dans les circonstances suivantes :

Mme Lachance quittait hier, la maison où elle demeurait chez son petit fils Alfred Tardif, journalier, au No. 708, rue Champlain, pour aller rendre visite à sa sœur Mme Ferdinand Millaire, qui demeure près de l'église du Cap Blanc. En arrivant à la maison elle se sentit faible et elle dit à sa sœur qu'elle croyait voir comme des étincelles devant ses yeux. A peine avait elle prononcé ces mots, qu'elle s'affaissa sur le plancher.

On courut quérir M. l'abbé Richard, curé de Notre Dame de la Garde, et M. le Dr Marois, qui se trouvait sur les lieux, mais la pauvre femme était morte.

La famille a averti M. le coroner Belleau, qui, sur présentation d'un certificat du Dr Marois, qui a soigné la défunte pour paralysie, n'a pas jugé nécessaire de tenir une enquête.

Avis aux Mères

Le "sirop calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé pour la dentition des enfants, il calme l'enfant, adoucit les genouilles, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour diarrhée. Vingt-cinq cents la bouteille.

Restaurateur de Robson.



Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vous vieillir prématurément ?... Cette préparation est hautement recommandée par des personnes compétentes, Plusieurs Médecins et autres.

En vente partout — 50 centimes la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire, Joliette, P. Q., Canada.

HARMONIS & HUDON

IMPORTATEURS INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE FRANCE, D'ALLEMAGNE ET DES ETATS-UNIS. Aussi : Instruments de fabriques américaines.

HEINTZMAN & CIE, WM. BELL & CIE, MASON & RISCH, DOMINION & CIE, Etc



ORGUES ET HARMONIUMS WILLIAM BELL & CIE, DOMINION & CIE, THOMAS & CIE, SCHIEDMAYER, Etc., Et

Les dernières publications musicales reçues chaque semaine.

MACHINES A COUDRE : New Williams, et Davis, à entraînement vertical.

AUSSI : COFFRES DE SURETE (Safes) VITRINES (Show Cases) 19, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec. TELEPHONE : 4016-278 Québec, 16 janvier 1890-1891 921

Marché de Québec

FARINE ET GRAINS

Québec, 24 février 1891.

Table listing prices for various types of flour (Farine) and grains (Grains) such as wheat, corn, and oats.

LARDS, JAMBONS, ETC

Québec, 24 février 1891.

Table listing prices for lard, ham, and other meats.

BEUFS, MOUTONS, ETC

Québec, 24 février 1891.

Table listing prices for beef, mutton, and other livestock.

VOLAILLES

Québec, 24 février 1891.

Table listing prices for various types of poultry (volailles).

PROVISIONS, ETC, ETC

Table listing prices for various provisions, oils, and other food items.

POISSONS

Québec, 24 février 1891.

Table listing prices for various types of fish (poissons).

MARCHE AU CUIR

Québec, 24 février 1891.

Table listing prices for various types of leather (cuir).

LES PRIX DU CHARBON

RED ASH

Québec, 24 février 1891.

Table listing prices for Red Ash coal.

WILKEBARRE

Table listing prices for Wilkebarre coal.

LAKANANNA

Table listing prices for Lakananna coal.

Cartes de Visites

On exécute dans nos ateliers l'impression DE CARTES DE VISITE ET TOUTS AUTRES OUVRAGES DE LUXE QU'ON VOUDRA BIEN NOUS CONFIER

Feuilleton de "JOURNAL DES CAMPAGNES"

5 Mars 1891.—No 9

LE SERMENT D'YVAN

(SUITE)

—Toi, s'écria-t-il, toi ici, vile canaille ! Tu violes ton serment, je n'oublie pas le mien ; j'ai juré de te tuer, comme un chien, si tu reparaisais au village avant mon mariage avec la Minôrez, tu vas mourir.

Tirant son couteau, il s'élança furieusement sur le jeune homme. Joselle s'était jetée entr'eux, le coup l'atteignit à l'épaule. Elle fut à peine blessée ; Yvan avait fait dévier l'arme et s'en était emparé. Il rejeta le couteau, saisit son adversaire par le corps, le renversa à terre et appuya son genou sur la poitrine du misérable qui écumait de rage, Cécile revenait de son évanouissement, elle disait :

—Il va épouser Joselle, la riche, il la ruinera comme il m'a ruinée, je serai vengée.

—Vous entendez, fit Conan.

—Infâme parjure ! cria-t-il. Postec se débattait sous la pression d'Yvan.

Joselle sentait sa pauvre tête s'égarer, tout cela était si horrible, Yvan disait :

—Je n'ai pas manqué à mon serment, Joselle en jugera ; puis elle décidera de ton sort, quoiqu'elle ordonne, je le ferai.

—O mon Dieu, murmura la jeune fille, je me meurs.

Conan lui baigna les tempes avec de l'eau fraîche et fit glisser quelques gouttes de rhum entre ses lèvres blémies. Elle revint à elle.

—Joselle, lui dit Conan, voulez-vous savoir la vérité.

—Oui, répondit la jeune fille, dussé-je en mourir.

La colère de Postec était si intense qu'il pouvait à peine parler. Yvan commença le terrible acte d'accusation.

Il raconta le combat de la Soule, les ardeurs de la bataille, la lutte dans l'ilot, les coups de trahison du misérable.

—Affreux ! fit Joselle.

Yvan poursuivit, il dit les menaces de Postec et le choix qu'il donna à un rival vaincu par des blessures déloyales entre mourir et partir pour jamais.

—Je n'étais pas en état de prendre une décision mûrement réfléchie, avoua le jeune homme, je me sentais mourir, je lâchai la Soule, c'est-à-dire votre cœur, Joselle ; je fermai les yeux, que m'importait la vie !

—Cela ne suffit pas, dit Postec, il étreignit ma gorge de ses doigts, de fer l'instinct de la conservation me réveilla la mort, acceptée ainsi, était coupable, c'était presque un suicide.

—J'ai foi en ta parole, me criait mon bourreau, jure-moi de ne plus reparaitre au pays avant mon mariage avec la Minôrez.

Je bulbutiai : " Je te jure que je serai comme mort pour mon pays jusqu'à ce que le ciel ait décidé du sort de Joselle. " Il m'a semblé qu'aujourd'hui Dieu l'avait prononcé : me suis-je trompé, Joselle, ai-je manqué à mon serment ?

—Non, répondit la jeune fille.

—Aussitôt guéri je partis, je voulais vivre loin de vous Joselle, je ne l'ai pu. Je revins ici, nul ne m'a vu au pays si ce n'est Conan, j'ai toujours vécu dans le souterrain. Conan m'apprit votre mariage, n'ayant plus à attendre de secours humains, j'allai à Sainte-Anne demander l'aide du ciel. Dieu eut pitié de moi. Il eut pitié de vous Joselle ; le dernier jour de ma neuvaine cette infornée arriva à Sainte-Anne.

Yvan raconta en termes émus l'histoire de Cécile, sa venue à Pontivy, comment il avait essayé inutilement de la préparer à son malheur et de retarder son arrivée à Stival.

—Cependant, continua-t-il, un pressentiment que je ne pouvais vaincre me poussait vers elle ; je sortis du souterrain par une ouverture près de laquelle elle venait justement de tomber, abîmée de douleur. Elle avait appris en route le mariage de son mari. La main de Dieu amenait en ce moment le scélérat près de sa femme. Ce qui se passa entre eux fut déchirant. Oubliant tout dans sa joie folle de le revoir, elle lui prodiguait des tendresses qui eussent touché un tigre. Lui atterré, furieux de cette entrave à ses projets, demeurait froid et menaçant. Il tenta cependant de la tromper, il lui proposa de rentrer à Paris ; mais le mensonge était sur ses lèvres, elle refusa de se laisser prendre au piège. Exaspéré de cette résistance inattendue, il essaya de la tuer en se montrant impitoyable, en lui déclarant qu'il ne l'avait jamais aimée et qu'il en aimait une autre. L'infortunée, atteinte en plein cœur, tomba inanimée... Il lui vola les actes accusateurs ; attacha à elle l'enfant qui pleurait d'effroi sur le sein de sa mère les jeta à l'eau et s'enfuit.

—Horrible ! horrible ! s'écria Joselle éperdue.

—Oui, horrible, mais la justice de Dieu veillait. Je retirai les victimes de la rivière, je les emportai ici. Joselle, que voulez-vous que je fasse de cet homme ?

Pendant ce réquisitoire, Yvan avait comprimé les lèvres du misérable, afin de ne pas être interrompu. Quand il eut fini, il retira ses mains.

Postec ressemblait à une bête fauve enchaînée, il rugissait, ses yeux sortaient de leurs orbites, la jeune fille détournait ses regards du scélérat, elle se sentait mourir d'épouvante, à la pensée qu'elle eût pu être sa femme.

—Joselle, cria-t-il, tout cela est mensonge, je vous ai sauvé la vie, comment cet imposteur effacera-t-il cela ?

—La vie, répondit Conan, tu mens. Afin de vaincre les hésitations de la Minôrez, tu l'as fait tomber dans un guet-apens, le bohémien était payé par toi, tu as joué une indigne comédie.

—Malédiction ! rugit le monstre, tombant dans le piège que lui tendait si hardiment le mendiant, malédiction, l'instituteur m'a trahi.

—Non, mais le vieux Conan t'a deviné et tu viens de te trahir toi-même.

Joselle était atterrée, tant de duplicité pour arriver à elle l'épouvantait. L'amour pur et désintéressé n'emploie pas de pareils moyens.

—Ah ! vociféra le criminel qui se sentait perdu, tu triomphes, vieux drôle je suis forcé de l'avouer. Eh bien ! oui, j'ai fait tout cela et j'eusse fait bien autre chose encore pour épouser la Minôrez.

—Miséricorde, gémit celle-ci.

—Oh ! dit Postec avec son implacable cynisme, j'ai dit la Minôrez. C'étaient vos galons d'or et non vos charmes que je convoitais. Pour être riche, je risquais les galères, pour être riche, je vendrais mon âme au diable.

—Joselle, répéta Yvan à la jeune fille muette de douleur et de honte, Joselle que faut-il faire de cet homme ?

—Renvoyez-le d'ici, que je ne l'entende plus, que je ne le voie plus, répondit la pauvre enfant en pleurant, lâchez-le Yvan, laissons faire la justice de Dieu.

Le jeune homme, aidé de Conan, mit le scélérat à la porte. Pierre courut vers la petite fenêtre et en brisa la vitre, il avait encore une vengeance à accomplir.

—Précieuse Minôrez, cria-t-il Yvan t'aime comme je t'aimais, l'éclat de tes galons d'or éblouit son cœur généreux, cet amour désintéressé n'est un mystère pour personne.

Ayant ainsi lancé à ses victimes le du Parthe, ce trait qu'il est impossible d'arracher de la blessure, le misérable se dirigea vers Pontivy. Il voulait sauver le trésor de Fantic du naufrage de ses espérances, ce trésor qu'il avait volé en abusant des croyances superstitieuses de ses compatriotes.

Pauvre Joselle, qu'elle était désolée, humiliée, qu'elle était à plaindre. Avoir cru être aimée enfin pour elle-même et recevoir un si cruel affront ! La jeune fille, terrassée par ces vives et pénibles émotions, tomba sur le plancher, privée de connaissance, pendant que la malheureuse Cécile, épuisée des émotions de son délire, rendait à Dieu son âme pure, mais faible, emportant heureusement avec elle l'âme innocente de son enfant, dans le séjour de l'immuable justice et de l'éternelle paix.

EPILOGUE

Pierre Postec en prenant rapidement congé des époux Lebris leur avait dit que la Minôrez venait de lui faire une scène et de rompre sa promesse de mariage, parce qu'on lui avait raconté je ne sais quelle folie de sa jeunesse. La présence, puis la mort de Cécile et du petit Vincent, coïncidant avec cette rupture et le départ de Pierre, furent très-commentées au village, mais on ne soupçonna pas la vérité. Joselle, Conan et Yvan gardèrent scrupuleusement le secret que la Providence semblait n'avoir voulu livrer qu'à eux. Cécile et Vincent dormaient dans un coin du cimetière, la croix qui protégeait leur tombe ne trahissait pas leur secret.

Trois ans se sont écoulés depuis ces événements, trois longues années qui n'ont pas encore cicatrisé la blessure de la Minôrez ; en vain a-t-elle essayé d'arracher de son cœur le trait empoisonné, la plaie s'est plus aigrie, s'est plus ensanglantée.

Si elle eût aimé Pierre Postec, ce rude coup eût détaché son cœur des affections de ce monde, mais le sentiment qu'elle éprouvait pour le misérable était tout de surface, il n'eût pas même résisté à une longue absence. Un autre amour plus vrai, plus digne d'elle possédait son cœur, jusqu'à son insu ; cette belle et sainte tendresse s'était éveillée avec toutes les ardeurs, toutes les craintes, tous les raffinements, toutes les suscep-

tibilités de la passion véritable, dont Dieu lui-même a déposé le germe dans le cœur humain pour le bonheur ou le malheur de l'homme pour la paix ou le trouble de l'humanité, selon que ce germe divin croît, se développe et fructifie dans l'ordre voulu par le grand Ordonnateur de l'Univers.

Joselle aimait Yvan autant qu'elle en était aimée, mais les dernières paroles de Pierre Postec troublaient son affection. Ne serait-elle choisie que pour sa fortune ! Étaient-ce vraiment ses galons d'or qui éblouissaient le cœur du jeune Barz ? A cette question, Joselle était impuissante à répondre. Le doute terrible, le doute cruel qu'on ne peut chasser quand il a pénétré dans l'âme torturait son cœur.

Désespérant de savoir le vrai mobile de l'affection d'Yvan, elle ne voulait pas se marier. Le vieux Conan voyait avec tristesse ses infimités s'accroître, il avait peur de mourir avant d'avoir uni les chers enfants de son adoption ; Dame le Bihan se lamentait aussi, pourtant il est probable que la Minôrez eût éternellement gardé ses galons d'or si la Providence qui avait déjà si manifestement protégé les deux jeunes gens ne fût encore intervenue pour fixer leur destinée.

Une grande nouvelle se répandit dans le village, Yvan héritait, Yvan devenait riche plus riche que la Minôrez. Le plus étonné fut l'Érétier ; il ne voulut pas d'abord croire à ce tour inespéré de la roue de la fortune. Cependant il fut forcé de se rendre à l'agréable évidence.

Le père du jeune homme avait un cousin germain établi et possédant un pignon sur rue dans la bonne ville de Vannes ; cet important personnage y faisait depuis quarante ans le commerce en gros de l'épicerie et de vins. Il venait de mourir veuf et sans enfants, laissant son bien à son filleul dont il se souvenait pour la première fois. Yvan fut à Vannes réaliser cet héritage opportun qui ne s'élevait pas à moins de cent-cinquante mille francs. S'il eût été une fille il devenait Minôrez à six galons d'or ; les méchantes langues du bourg disaient que Joselle le Bihan n'avait qu'à se bien tenir et qu'Yvan serait un imbécile s'il ne la laissait pas maintenant à ses dédains.

La jeune fille ignorait ces propos envieux, mais le doute qui livrait sans pitié son cœur à la géhenne, les lui suggérait avec des raffinements de supplice inouïs. Que ferait Yvan ? Elle allait savoir si vraiment il l'aimait. O mon Dieu s'il ne l'aimait pas !

A cette pensée, le cœur de la pauvre enfant se tordait en une douleur sans nom. Les huit jours que le jeune homme passa à Vannes lui parurent huit siècles. En vain offrit-elle à Dieu ses souffrances, son angoisse demeurait extrême. La jeune fille était de celles qui se résignent, aussi lui était-il permis de souhaiter que le supplice, qu'entrevoyait ses terreurs, lui fut épargné.

Par une belle après-midi d'été, la blonde Joselle se tenait encore debout sur le seuil de sa porte, mais son fuseau restait immobile, ses joues étaient pâles, un pli profond se creusait entre ses fins sourcils, la Minôrez ne rêvait pas joyeuse à la vie, couleur de rose, qu'elle entrevoyait à vingt ans, elle réfléchissait profondément aux amertumes de l'existence.

Tout à coup son front s'éclaira, ses sourcils se détendirent, ses yeux assom-

L'écriton du " JOURNAL DES CAMPAGNES "

5 Mars 1891.—No 1

PAUVRE MARTHE

I

Par une triste matinée de mars, un jour de giboulée, sous la grêle qui couvrait les pavés de Manches dragées fondantes, luttant contre le vent glacial, une jeune fille pâle et triste, vêtue de noir, arrivait aux Ternes, suivie d'un commissionnaire qui poussait un brancard à bras, sur lequel s'entassaient quelques meubles et quelques menus objets de ménage.

Ils s'arrêtèrent rue Mondenotte à la porte d'une grande maison, vraie caserne où logeaient de nombreux locataires, presque tous ouvriers.

La jeune fille installa son mince mobilier dans une petite mansarde au cinquième étage, sous le toit, puis, lorsque ce fut fait, elle paya le commissionnaire, le congédia, ferma sa porte et, se laissant tomber sur son lit, se mit à pleurer convulsivement.

La pauvre enfant venait de conduire à sa dernière demeure sa vieille mère et restait seule au monde, sans parents et sans amis. Elle avait fui la mansarde où sa mère était morte après une longue et douloureuse maladie ; elle ne pouvait supporter la vue du pauvre logis, où elle avait bien souffert, mais où elle avait été aimée et choyée comme les mères, malgré leur pauvreté, savent aimer et choyer leurs enfants.

Afin d'échapper à ces déchirants souvenirs, elle avait quitté la chambre, la maison, le quartier, elle était venue abriter sa douleur à l'autre extrémité de Paris, dans un faubourg où elle ne connaissait personne, mais où se trouvait l'atelier où elle gagnait péniblement de quoi ne pas mourir de faim. Elle ne fit pas de liaison dans sa nouvelle demeure et bientôt on ne s'y occupa plus d'elle.

Le rez-de-chaussée de cette maison était pris par un loueur de voitures dont les remises et les écuries garnissaient une grande cour dans laquelle régnait un tohu bohu indescriptible. La rentrée des voitures à toute heure du jour ou de la nuit, les hennissements des chevaux, le claquement des fouets, les palefreniers rossant leurs bêtes et les hommes criant, jurant, s'enivrant, et querellant, se battant. On eût dit parfois une troupe de démons prenant leurs ébats en cette cour infecte.

Dans cet horrible milieu, composé en grande partie de gens sortant du bagne ou en prenant le chemin, un homme trouvait le moyen d'être encore plus ignoble, plus ivrogne et plus querelleur, c'était un palefrenier qu'on avait surnommé le grand hurleur, un vrai gibier de potence, une des hontes de l'humanité, la terreur de son entourage. On le détestait autant qu'on le craignait. Il fallait que ses compagnons fussent bien pris de vin pour oser se disputer et surtout se battre avec lui. Malheur à ces audacieux, ils sortaient de la lutte estropiés pour le reste de leur vie ou après

quelques jours d'hôpital, ils succombaient aux suites de mauvais coups que le coquin avait su adroitement leur administrer.

Le misérable était grand et épais, une charpente de fort de la halle ; sa figure était repoussante, il avait le teint enluminé, les yeux petits, verts, rusés, sanguinolents, la nez énorme, et bourgeonné, le front déprimé, les cheveux en désordre, les lèvres tombantes et violacées, une barbe courte et sale, la voix rauque, le blasphème sur les lèvres. Il ne croyait ni à Dieu ni à diable, il venait on ne sait d'où, c'était un type accompli de la brute humaine mal apprivoisée, n'ayant d'autre loi que ses instincts grossiers d'autre but que de satisfaire ses appétits.

Un jour, la grande maison ouvrière de la rue Mondenotte fut mise en émoi par une nouvelle incroyable pour un tel milieu ; de la maison, elle arriva rapidement à la cour, où tous les ménages comptaient quelques membres employés chez le voiturier.

L'ouvrière en deuil qui occupait la mansarde no 10, depuis un an, et dont nul ne s'occupait, venait d'hériter d'une somme de dix mille francs, une fortune pour ces gens qui ne possédaient rien.

La nouvelle était vraie. Une marraine, qui, de son vivant, ne s'était jamais enquis de sa filleule, avait laissé chez un notaire dix mille francs pour lui être remis le jour de son mariage ou à sa majorité. Marthe avait alors dix-neuf ans.

Cet héritage inattendu ne modifia pas la vie de l'ouvrière ; son entourage eût bien voulu la voisiner un peu, mais elle évita toute relation ; on se mit à la jalousier grandement et à la désigner sous le sobriquet de la demoiselle à l'héritage.

Les jeunes gens eussent volontiers épousé l'héritière, mais elle avait un maintien si modeste et si digne, il y avait tant d'honnêteté sur sa physionomie, elle ressemblait si peu à ses voisines que les plus hardis n'osèrent risquer des avances qu'ils supposaient, non sans raison, devoir être repoussées. Ces hommes abjects se reconnaissaient indignes d'épouser cette enfant qui savait rester vertueuse dans cet ignoble centre. Ils lui eussent sans hésiter volé son argent, plusieurs peut-être au besoin l'eussent étranglée, mais l'épouser était un crime qui leur paraissait impossible à commettre.

Le grand hurleur, lui, n'était pas homme à reculer devant une énormité. En attendant raconter cette histoire d'héritage, il sentit la soif de l'or s'allumer en son âme, l'hallucination de la fortune s'empara de son cerveau ; avec dix mille francs, il pouvait acheter une voiture, des chevaux et s'établir cocher, propriétaire de son équipage, ce qui est un très bon métier. Que fallait-il pour cela ? Épouser la demoiselle à l'héritage. Eh bien ! il l'épouserait. Pourquoi ne l'épouserait-il pas ? N'était-il pas un bel homme grand et fort comme pas un et sa figure manquerait-elle d'agrément lorsqu'il la laverait et se peignerait chaque jour. Sur ces réflexions son parti fut vite pris. Il ne confia d'abord son projet à personne bien qu'il fût sûr que, si on le devinait, nul n'oserait lui en parler ni surtout essayer de le concarrer.

Il se fit alors un grand changement en ce misérable ; il évita soigneusement

de s'enivrer, ses vêtements devinrent décents, sa laideur ne fut plus malpropre. Il se promettait bien de se dédommager de ces contraintes après le mariage, mais dix mille francs valaient vraiment quelques égards. Il guetta les allées et venues de Marthe, l'attendit à la porte, lui souhaita le bonjour, lui prit bientôt de force son seau d'eau et le monta à sa mansarde où il restait à deviser un peu avec la jeune fille, trop effrayée pour oser le renvoyer. Le grand hurleur modérait alors sa voix et s'efforçait d'employer les termes les moins choquants de son argot immonde. Bientôt il hasarda quelques grossiers compliments qui lui paraissaient le *nec plus ultra* de la délicatesse et faisaient frémir Marthe de colère et de dégoût. Enfin incapable de discerner la différence qu'il y avait entre la modeste ouvrière et les femmes qu'il fréquentait, il s'enhardit davantage et, sans s'en douter le moins du monde, terrifia celle dont il s'imaginait gagner peu à peu le cœur :

Un jour même il eut la naïveté audacieuse de lui offrir un verre de trois-six dans la loge de la portière ; Marthe refusa, il insista. La jeune fille refusa encore ; le grand hurleur prenait goût à cette lutte, excité par les rires et les plaisanteries de l'assistance ; il saisit la pauvre enfant au désespoir, incapable de lutter contre un tel adversaire, et la força à avaler quelques gouttes de l'affreux breuvage. Marthe en fut malade toute la nuit. Son étrange prétendant ne s'en doutait pas ; il trouvait son procédé du dernier galant et se promettait de l'employer quelquefois afin de déniaiser un peu la demoiselle à l'héritage. Mais la portière, sa confidente—elle lui avait promis son assistance moyennant une bonne récompense éventuelle—lui démontra clairement qu'il faisait fausse route. Malgré l'ignominie de sa vie et la grossièreté de ses manières, la mégère, étant femme, avait encore quelque perspicacité.

Le grand hurleur, furieux de sa maladie, jura, tempêta, frappa du poing et du pied, cassa verres et bouteilles et déclara à sa complice qu'il ne perdrait pas son temps à faire sa cour à une sainte nitouche, que le lendemain il parlerait à madame Marthe et qu'on verrait bien si la mijaurée ne serait pas aise et fière d'épouser un homme tel que lui.

La portière haussa les épaules, mais le grand hurleur étant à moitié ivre, elle jugea prudent de ne pas le contredire ce soir-là.

Marthe Leclair eût été une belle fille, bien avenante, si elle eût eu les joues plus roses, les lèvres moins pâles et ses beaux yeux noirs plus brillants ; il manquait à la jeune ouvrière pour s'épanouir ce qui manque à toutes ses sœurs des grandes villes, de l'air, du soleil, une bonne et saine nourriture. En attendant cela elle restait une grande enfant maigre et délicate, mais charmante, lorsqu'une émotion faisait étinceler son regard aimant et qu'une joie passagère détendait ses lèvres tristes en un doux et suave sourire.

Le grand hurleur s'occupait peu de ses charmes présents et de sa beauté à venir ; Marthe n'était certes pas la femme qu'il eût choisie, si une brute comme lui eût voulu chercher une campagne ; les dix mille francs étaient l'unique mais puissant attrait qu'il trouvait à la jeune fille et si Dieu, en ses mysté-

bris s'illuminèrent, le carmin revint à ses joues. Elle écoutait, frémissante, une voix bien connue, une voix aimée qui chantait, dans le lointain, le Sône des premières tendresses, le Sône que nul n'avait plus entendu depuis le jour néfaste de l'arrivée de Pierre Postec à Stival.

Ce Sône disait le retour joyeux des belles années, ce Sône affirmait la sincérité des pures affections ; le cœur de la jeune fille palpait de joie en écoutant la voix vibrante et chaude qui lançait, avec ivresse à tous les échos, les couplets que nous avons déjà entendus, auxquels s'ajoutait des stances nouvelles, triomphantes et pleines d'allégresse.

" Nous voudriez savoir, camarade, le nom de la jeune fille que j'aime ?

" Le nom de la jeune fille que j'aime, mon cœur le dira à vos cœurs.

" Mon cœur le proclamera à tous, ma bouche osera le prononcer.

" Elle osera le prononcer ma bouche, elle n'a plus peur de blesser ma douce amie.

" Le rossignol aimait l'oiseau bleu ; l'oiseau bleu couleur du temps.

" L'oiseau bleu c'était le bonheur ; une féo méchante avait doré les ailes d'azur du bel oiseau bleu.

" Ah ! plaignez le rossignol noir ; plaignez-le ; son chant plaintif, dans la nuit sombre, était son seul bien.

" Un magicien passa par là, un magicien maudit rendit sourd le bel oiseau couleur du temps.

" L'oiseau bleu n'entendait plus les plaintes du pauvre rossignol, et de son maigre plumage, était honteux le chantre des nuits.

" Hurrah ! hurrah ! vous saurez, mes amis, le nom de la jeune fille que j'aime.

" Mon cœur le dira à vos cœurs, mes lèvres l'apprendront à tous.

" Il a des plumes d'or le rossignol ; rossignol peut aimer le bel oiseau bleu, couleur du temps, son bonheur et sa vie ! "

Le barz s'avança vers la jeune fille, le cœur ému, mais les yeux souriant.

—Ma cousine, dit-il Dieu m'a fait plus riche que vous ; croirez-vous enfin que j'aime Joselle et non la Minôrez ?

Le rossignol sut se faire entendre du belle oiseau bleu. Le soir même, Conan, rajeuni, heureux, venait à la Cerisaie, remplir une dernière fois, disait-il, la mission de Bazualan,

Comme il portait fièrement, le vieux pauvre, la branche de genêt aux fleurs d'or, le bas rouge à la jambe droite, le bas bleu à la jambe gauche, triple lettre de crédit des ambassadeurs des fiançailles en Basse-Bretagne.

Avec quelle joie le bon mendiant présenta à la belle Minôrez son fiancé, accompagné selon l'usage, de son plus proche parent ; la joyeuse meunière du l'Ajonc fleuri.

Joselle mit sans hésiter sa main dans la main loyale du Barz et, la joie au cœur et la tendresse dans les yeux, ils burent au même verre, le cidre des fiançailles ; pendant que le vieux Conan le cher tonton pauvre, après avoir vidé gaiement le piquet traditionnel et porté un toast ému au bonheur de ses protégés, chantait son Nunc dimittis, joyeux désormais n'aller, disait-il, retenir à ses amis une bonne place au paradis.

rieux dessins, eût permis une si déplorable union, on peut affirmer que la pauvre Marthe eût laissé rapidement son mari jouir de son héritage.

Souffrant encore de la violence dont elle avait été victime la veille et des effets de l'horrible liquide qui lui avait brûlé l'estomac, elle allait se rendre à sa journée, lorsque son prétendant parut sur le palier et la força de le recevoir dans sa chambre.

La grande hurleur s'assit ; pour la première fois de sa vie, il hésitait à formuler ses désirs. Il avait à cœur de bien mener sa négociation et la petite lui paraissait fort pimbèche.

Il tortillait son bonnet fourré, grattait son front et se raclait la gorge, rien ne venait.

C'était vexant ; lui le grand hurleur ne pas oser parler à une petite fille qu'il eût pu broyer entre le pouce et l'index.

Cependant il se décida et, malgré ses précédents, n'exécuta pas trop mal son entrée.

—Mamselle Marthe, vous me voyez confus, corbleu ! pour la petite affaire d'hier.

La jeune fille debout, pâle et tremblante, se tenait silencieuse, appuyée au chambranle de la cheminée, jetant un regard éperdu vers la porte de la mansarde. Ce qu'ayant remarqué le palefrenier, il poussa sa chaise contre cette porte.

—Oui, mamselle continua-t-il, je suis fâché par rapport à l'eau-de-vie, c'était histoire de rire, je vous le jure. Je pensais que vous preniez la chose en amusement et que vous vous débattiez pour rire. Quand j'ai vu que vous étiez peinée pour de vrai, je me serais haché de colère ; sur ma tête, le grand hurleur serait désolé de vous chagriner.

—J'en suis sûre, murmura la pauvre fille, qui se mourait d'effroi.

—Ah ! voilà une bonne parole, vous êtes une brave fille ! Jour de ma vie, jamais ni moi ni d'autres ne vous tourmenteront.

—Je vous remercie, balbutia Marthe.

—Corbleu ! nous nous entendrons, cria le coquin, tapez-là ma belle.

Sa main se ferma comme un étau sur la main que l'ouvrière n'osa lui refuser.

—Donc, mamselle Marthe, le grand hurleur ne sait pas faire de gaudrioles sentimentales ; il va droit au fait ; je venais ce matin vous dire comme ça Je vous aime, ma petite, à quand la noce ?

De pâle, la jeune fille devint livide ; elle ne s'attendait nullement à la demande ; son instinct de femme l'avertit qu'un tel prétendant n'admettait pas de refus. Que faire seule contre lui ! gagner du temps. Aussi répondit-elle d'une voix tremblante qu'elle n'avait pas songé au mariage.

—Tout beau, riposta le misérable qui avait repris son audace, il est temps d'y songer.

—Certainement, dit l'infortunée.

—Eh bien ! ne suis-je pas un époux à votre gré.

—Je ne dis pas ; pourtant vous comprendrez que je ne puis pas me décider tout de suite.

—Je n'y vois aucun inconvénient.

—Je veux réfléchir.

—Réfléchissez si vous voulez, fit le forban tout joyeux de ne pas recevoir un refus et prenant des façons insinuant.

—Réfléchissez, mais ne faites pas

trop languir votre serviteur qui vous aime, nom d'un nom, qui vous aime à la folie.

Là dessus il se leva et sortit se renfermant, tout fier de sa diplomatie. En passant devant la loge que balayait la portière.

—Eh ! la vieille, fit-il à demi-voix, les choses marchent à merveille, bientôt on mettra les affiches.

—Quoi tu iras devant M. le maire.

—Pardine !

—Foin ! devant M. le curé peut-être !

—Sacrebien ! pas de prétraille dans mes affaires.

—Vieille buse, ne sais-tu pas qu'il faut la mairie à cause de l'argent. Sans cela le mariage serait vite baclé.

—Comprends pas, dit la ménagère.

—Tu n'as pas besoin de comprendre.

Je comprends, ça suffit. Quand la commune aura balayé les préjugés, les bons zigues n'auront pas besoin de se donner tant de mal pour emprocher dix misérables billets de mille, mais en attendant que les amis soient au pouvoir, faut faire usage des vieilles manies bourgeoises.

Le misérable ne laissa pas la jeune fille se livrer à des réflexions solitaires, chaque jour matin et soir et quelquefois très avant dans la nuit, il lui renouvelait sa demande et chaque fois son audace croissait, ses instances devenaient plus effrayantes. Marthe usait de tous les prétextes pour retarder son refus, mais le grand hurleur ne se payait pas de semblable monnaie, bientôt il la somma d'avoir à se prononcer définitivement.

Son ton était si menaçant, sa figure si diabolique que la pauvre ouvrière se trouva mal de frayeur.

Le palefrenier lui jeta au visage tout ce qu'il y avait d'eau dans la mansarde et le secoua rudement afin de lui faire reprendre ses sens. Lorsqu'elle fut revenue à elle, il renouvela sa sommation, sans pitié pour l'état de faiblesse où elle se trouvait.

Il fallait répondre, Marthe fit une invocation mentale à la céleste protectrice des opprimés et dit qu'elle était décidée à ne pas se marier.

Le grand hurleur se laissa aller à une violente fureur, déclarant qu'elle avait à choisir entre lui et la mort.

Cette scène se reproduisit souvent ; la brute laissait, chaque fois, à sa victime, affolée de terreur, cet ultimatum : " M'épouser ou la mort."

On était en 1870, la guerre devenait lamentable pour la France, Paris était cerné, le peuple perfidement excité, soupçonnait la trahison partout. Le grand hurleur vit là un moyen d'en finir. Il jeta d'abord quelques propos de défiance sur la demoiselle à l'héritage, ainsi qu'un mineur dépose la poudre qu'il va bientôt faire éclater ; puis après une explication plus violente encore que de coutume, il descendit dans la cour emportant la jeune fille et jetant à tous les échos des corridors et des écuries les mot ;

Espionne ! elle nous trahit, elle nous vend aux Prussiens !

Et les locataires se précipitèrent sur ses traces en criant :

—A l'eau, à l'eau !

Et dehors la foule grossissait à chaque carrefour hurlait sans autre information,

—L'espionne, à l'eau, à l'eau !

II

Il n'était pas midi, un mobile, du Morbihan, en congé jusqu'au soir flanait à travers Paris. Il s'égarait à plaisir dans la cité immense, inconnue, pensant, non sans raison, que le meilleur moyen de connaître une ville c'est de la parcourir un peu à l'aventure.

Il arrivait au bord de la Seine, non loin du pont de l'Alma, lorsque de l'autre côté sur la rive droite, il aperçut une foule menaçante, qui se précipitait vers la rivière. Il distingua au milieu de la foule quelqu'un, homme ou femme, de là il n'eût su le dire, traîné par des gens en fureur et auquel s'adressaient les malédictions et les menaces.

En sa qualité de breton, le jeune homme avait une fort mauvaise opinion de la populace parisienne, il comprit qu'un horrible drame allait se dérouler sous ses yeux. Mu par un sentiment d'humanité et de justice, il gagna rapidement le pont ; le parapet se garnissait de nombreux curieux ; les hommes, les mains dans les poches, le cigare ou la pipe à la bouche, les femmes tenant des bébés dans les bras, ou soulevant des enfants plus âgés afin que les pauvrets pussent aussi jouir du spectacle gratuit auquel leurs parents s'empressaient d'assister.

En traversant le pont à la hâte, René demanda à plusieurs reprises ce qu'il y avait. On lui répondit invariablement :

—Je ne sais pas.

Ainsi ces curieux, et, chose plus horrible, ces curieuses se préparaient en riant et en bavardant à assister vraisemblablement à une affreuse tragédie.

L'indignation montait à la tête du jeune Breton ; en arrivant près du groupe de forcenés, il renouvela sa question.

—Qu'y a-t-il ?

Là, il fut tout de suite renseigné.

—Mon brave garçon, c'est une espionne, une prussienne, une vendue, qui trahit la France, qui nous envoie à la boucherie avec nos maris et nos fils.

Et la foule criait :

—Hou ! Hou ! l'espionne, à l'eau la prussienne !

Hou ! Hou !

Or ceux et celles qui vociféraient ainsi appartenaient à l'écumé de la population ; épaves des vices parisiens, ils n'avaient ni fils, ni maris, ni frères à la frontière ; l'odeur du sang, l'idée d'un crime à commettre, la vue d'une victime les grisait et il suivaient comme une meute aboyante.

Au milieu d'eux René vit une jeune femme heurtée, bousculée, ensanglantée, les vêtements déchirés, les cheveux dénoués, l'œil hagard ; un homme à l'aspect ignoble l'entraînait, elle luttait avec toute l'énergie du désespoir contre les énergumènes qui l'entouraient. Ses efforts eussent été inutiles, son agonie n'eût pas été longue, si la pauvre créature eût été abandonnée à ses forces ; mais l'homme qui la tenait arrêtait par instant la foule piétinant sur la place ou d'autres fois, au moyen d'habiles zigzags, retardait l'approche de la Seine.

Alors, grâce aux cris de fureur qu'il excitait de ses gestes et de ses paroles, il pouvait adresser quelques mots à sa victime.

—Veux-tu m'épouser ? disait le grand hurleur à Marthe en la pressant contre lui de façon à ce que nul autre n'entendit.

—Non, non, répondait la malheureuse.

—Alors tu mourras.

—Non, non, grâce !

—M'épouser ou la mort.

—Non, par pitié, non !
—A la Seine alors !
—Au secours, au secours ! gémissait l'infortunée.

—Tu préfères mourir que de m'épouser ?

—Pitié !

—Non, mille fois non.

En entraînant la jeune fille, l'homme criait :

—A la Seine, l'espionne.

Et la foule en délire répétait :

—A la Seine l'espionne ! hou ! hou à l'eau, à l'eau !

De toutes parts, de nouveaux venus accouraient et entendant le mot d'espionne vociféraient :

—A l'eau, à l'eau !

La bousculade recommençait, les coups pleuvaient sur la malheureuse, et parfois des pierres adroitement lancées lui faisaient de cruelles blessures.

Alors l'homme qui l'enserrait de son horrible étreinte donnait un coup d'épaule à ses voisins ; ceux-ci, à moitié culbutés, imprimaient de nouveau à la masse d'énergumènes un puissant mouvement de reflux.

Le hideux dialogue reprenait.

—Encore quelques minutes et nous sommes à la rivière, as-tu réfléchi ?

—Mais je vous hais, répétait la pauvre enfant à demi morte.

—Crois-tu donc que je t'aime ? répondait l'homme avec un accent cynique. Je veux ton argent, voilà tout.

—Sauvez-moi et il sera à vous.

—Tu sais bien que tu ne l'auras toi-même qu'en te mariant, donc consens à m'épouser ou tu vas mourir.

Marthe épuisée se ranimait pour lui dire : Jamais et jetait aux échos un dernier appel au secours.

—En avant donc citoyens, criait le misérable, à l'eau l'espionne, qu'on laisse faire la justice du peuple.

Au premier mot d'espionne René avait tressailli. On était à ce terrible moment d'effarement qui avait saisi le peuple ; il suffisait d'appliquer le nom d'espion à un homme pour que les villes et les campagnes se soulevassent, que citadins et paysans lui courussent sus comme à une bête fauve.

Heureusement le jeune mobile savait qu'un espion doit être conduit à l'autorité et jugé par elle. Ce souvenir ranima aussitôt en lui les sentiments d'humanité que ce mot exécré d'espionne avait un instant ébranlés.

Il regarda autour de lui ; pas un agent de police, pas un militaire ; un second coup d'œil jeté sur les badauds lui révéla que de ce côté là non plus le secours ne viendrait pas. Seul contre cette foule, grisée de colère et peut-être d'alcool, il risquait d'être écharpé. Qu'importe, René était habitué à ne pas reculer devant le devoir. Les cris de la victime parvenaient jusqu'à lui déchirants, pleins de supplication et d'effroi. Il se trouvait là le seul agent de l'autorité ; il n'avait pas l'espoir de sauver la malheureuse qu'une horde sauvage entraînait à la mort, mais il retarderait le supplice et son exemple amènerait peut-être des défenseurs ; en certains cas gagner du temps est quelquefois le salut.

Ces réflexions se succédèrent rapidement dans l'esprit de René ; à la manière des lutteurs bretons, il donna de la tête contre le premier groupe ; profitant de l'étonnement causé par cette attaque imprévue, il jeta des coudes et se fit une trouée dans la foule.

(A suivre)

Fermes Gratuites

LA CULTURE EST REMUNERATRICE.

ON TROUVE DES RENSEIGNEMENTS COMPLETS sur ce sujet, dans les intéressantes brochures, que la Compagnie du Chemin de Fer du Pacifique Canadien, vient justement de faire paraître :

- Le Cultivateur du Nord-Ouest.
Bourgeois et Elevage.
100 Certificats de Cultivateurs.
Succès des cultivateurs Ecossais.
Fermes gratuites.
La Colombie Britannique.
Le Manitoba.
La Vallée de Saskatchewan.
Les Terres boisées de l'Ontario.

CES BROCHURES forment toute une série de valeur, renfermant une somme considérable de renseignements utiles et intéressants recueillis et compilés par nos agents spéciaux qui ont parcouru le pays en tout sens durant la dernière saison ; elles contiennent aussi un grand nombre de planches mettant en relief les différents travaux de fermes dans les prairies, un grand nombre de lettres de colons qui attestent des progrès opérés jusqu'à 1890 ; et enfin une bonne carte du Nord-Ouest et des environs. Nous enverrons gratuitement par la poste, une copie des ouvrages ci-dessus à toute personne qui en aura fait la demande à l'un des agents du Chemin de Fer du Pacifique Canadien ou à

1. O. ARMSTRONG, Agent de Colonisation, Montréal. Québec, 23 février 1891 - 624ps. 112

Pilules Antibiliauses.



Du Dr NEY

Remède par excellence contre les Affections Biliauses: Torpeur du foie, Excès de bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Maux de tête, etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit :

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliauses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement j'en fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais j'en ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants. C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif DOUX, EFFICACE, ET INOFFENSIF.

Lavalrie, 1er mai 1887. Dr D. MARSOLAIS.

EN VENTE PARTOUT SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.

HYGIEA OFFICE

CEUX qui souffrent de crampes et de débilité nerveuse sont guéris sûrement par une méthode approuvée et absolument sûre. Envoyez un récit complet des symptômes et adressez en envoyant des timbres postes pour la réponse, à

"HYGIEA OFFICE," New-York. Québec, 26 juin 1890 104

CATARRE

Le remède de Pise pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

En vente chez tous les pharmaciens, ou expédie affranchi à toute adresse contre paiement de 50 cent. E. T. Huchins, Water, Pa., U. S. A.

Québec, 16 septembre 1891.

C'EST GRATIS.

Pour l'examen. Coupez cette annonce, envoyez la à notre adresse et nous vous enverrons la montre par express, C. O. D., "franc de port." Nous payons les frais de transport. Vous pouvez l'examiner; si vous ne la trouvez pas, telle que décrite ici, laissez-la entre les mains de l'agent; si au contraire vous en êtes parfaitement satisfait, vous n'avez qu'à lui payer notre Prix Spécial, \$4.95 et à garder la montre. Une montre comme celle-ci n'a jamais été annoncée sur les journaux auparavant. C'est un "Marses" D'Ora qui mérite toute votre attention. Cette montre est fabriquée d'une composition métallique remarquable de deux sortes d'acier d'or de 18 karats garantis en tout, la bague, la couronne, etc. Elle est très bien finie et garantie. PENSEZ GARDEZ-VOUS BIEN. Le mouvement imite exactement le "Waltham", richement monté sur rubis, vitresse de 10,000 battements par heure. Balanceur à expansion, pivot et échappement patentes et garanti chronométrique. Une garantie est envoyée avec la montre. On vend ces montres pour \$25.00 partout ailleurs. Adressez SEARS ET CIE, 119 Rue Yonge, Toronto, Can.

Québec, 6 novembre 1890.

Donnera du Ton aux Nerfs, Donnera de la Force aux Muscles, Donnera de l'Embonpoint,



Donnera de l'Appétit, Donnera du Soulagement aux Consomptifs, Donnera Fin à la Toux Chronique et guérira les Poumons.

SANTÉ POUR TOUS

Pilules et Onguent Holloway

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Dérangements du FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS.

Elles fortifient et restituent la santé à des Constitutions débilitées, elles sont aussi inestimables dans toutes les Maladies particulières au sexe féminin de toute âge. Pour les Enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invariables.

L'ONGUENT

Est un remède infailible pour les Maux de Jambes, ceux des Seins, Blessures et contusions, Plaies et Ulcères. Il est faux pour la Goutte et Rhumatisme.

Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égale.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflement glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'établissement du Docteur HOLLOWAY,

78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, OXFORD STREET,

Et se vendent à la 1/2, 2s. 3d., 4s. 6d., 11s., 21. et 37s. Les Pharmaciens de tous les pays obtiennent ces médicaments dans toutes les Pharmacies de l'Union.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boîte, s'il n'y a pas l'adresse 533, Oxford Street, London, W. 1, et de la falsification.

Québec, 3 septembre 1885

Perry Davis' PAIN-KILLER



Pour usage interne et externe. Il agit promptement et soulage presque à l'instant les douleurs les plus fortes.

DROIT AU BUT. AGIT INSTANTANÉMENT.

Pour CRAMPES, FRISONS, COLIQUES, DIARRHÉE, DYSSENTERIE, CHOLERA MORBUS, et toutes les MALADIES des INTESTINS,

AUCUN REMÈDE N'ÉGALE LE PAIN-KILLER.

Il a un effet magique sur le Cholera du Pays et les Douleurs des Intestins.

C'EST LE MEILLEUR REMÈDE DE FAMILLE POUR BRULURES, MEURTRISSURES, ENTORSES, RHUMATISME, NEURALGIE et MAL de DENTS.

EN VENTE PARTOUT A 25c. LA SOUTEILLE.

Méitez-vous des Contrefaçons et Imitations.

EN GARDEZ-VOUS A LA MAISON ?

ALLEN'S LUNG BALSAM.

AUCUN REMÈDE N'EST MEILLEUR POUR TOUX, RHUMES, CROUP, CONSOMPTION, &c.

GRAZ WORK 60 Splendides morceaux de Soie et Satin de toutes couleurs, couvrant 500 pouces carré. 25c Bill t ou argent. LEMARIÉ'S, SILK MILL LITTLE FERRY, N-Jersey, U. S. Québec, 29 janvier 1891 - Jan. 62

Livres à Vendre

A LA LIBRAIRIE DU "Courrier du Canada"

- Mour du Carmel, par le Révé Père Antoine Braun, \$1.00.
L'Étoile-Dieu, par l'abbé H. R. Casgrain, \$2.00
Missel contenant les messes de la bienheureuse Vierge Marie et les messes des défunts imprimé en très gros caractère. \$16.00.
L'Amour du Cœur de Jésus ou le Véritable Trésor de l'âme. Prix : 25 cents.
Sois de St-Joseph, 5 cents.
Le Journal des Jésuites (quelques exemplaires seulement). \$25.00.
A la Porte du Paradis, par Antoine-Pas, prix 10 cents.
Guide indicateur des sanctuaires et lieux historiques de la Terre Sainte, en 3 volumes, \$2.00.
Tenue des Livres, en partie simple et en partie double, par M. Napoléon Lacasse, Prof. U. N.J., \$6. la douzaine.



Québec, 2 février 1891 - Jan.



Québec, 3 janvier 1891

A vendre

200 ACRES de terre, dont 160 en bois franc, pouvant former une belle sucrerie, à DIX MILLES seulement du village de Mégantic et de chem n de fer du Pacifique. Il a plus de 20 arpents en culture.

Pour plus amples informations S'adresser à ANDRÉ BERNIER, Sainte-Cécile de Whitten, Co de Compton. Québec, 14 mai 1890- 77

Couverture des toits.

LE FEUTRE DE CAOUTCHOUC pour la couverture des toits, coûte seulement \$2 00 par 100 pieds carrés. C'est une excellente préparation qui dure des années et n'importe qui peut en faire usage.

Envoyez une estampille si vous voulez avoir un échantillon et de plus amples détails.

La compagnie de feutre de caoutchouc pour toiture, 39 & 41 West Broadway, New-York.

On demande des agents locaux.

Québec, 7 Août 1890. 129

AU MARCHÉ CHAMPLAIN

On achète, vend et échange toutes sortes de MEUBLES NEUFS ET SECONDE MAIN.

On tient le plus grand assortiment de Québec dans les bas prix.

PIANOS d'occasion, Pupitres, Vitrines d'installation, Bibliothèque, Lits de Plume, Matelas Springs et Poêles boisés.

Tout affaire au comptant. LOUIS FERLAND, Halle Champlain, Québec. Québec, 12 février 1891-4f. 101

AUX NOUVEAUX ABONNÉS

CONDITION :

\$1.00 POUR \$1.00

PIASTRE

VOUS RECEVREZ LE

"JOURNAL DES CAMPAGNES" Pendant deux mois.

Ne manquez pas de vous abonner au Journal des Campagnes qui se publie tous les JEUDIS, contenant 16 PAGES DE MATIÈRE A LIRE. En outre, nous donnons comme prime aux nouveaux abonnés

Le mois de St-Anne et St-Joachim S'adresser à

ELZEAR RECORD

Agent du Journal des Campagnes, 11 & 13, Rue Buade, Québec.

MALADIES DES POUMONS, ASTHME

ONT GUÉRISSEBLES La méthode, prompt et certain, estaidée par des remèdes excellents et effectifs. Après quatre semaines d'emploi un soulagement certain sera ressenti. Envoyez le récit complet des symptômes, et adressez, en envoyant des timbres poste pour la réponse, à

HYGIEA OFFICE, New-York. 105

CONDITIONS

DU JOURNAL

DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissent tous les JEUDIS, et contenant toute les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement: -UNE PIASTRE. POUR LA FRANCE -10 FRANCS

Strictement payable d'avance.

T.H.S. CHAPUIS,

DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE

LÉGER BROUSSEAU,

ÉDITEUR

11 & 13, Rue Buade, Québec